

Le Lenn en fête



Inauguration de la salle des sports



Défi sportif 2016



SOMMAIRE

LE MOT DE LA RÉDACTION

LE MOT DU MAIRE

LES ADJOINTS

Finances.....	p 4
Affaires scolaires	p 5
Tourisme.....	p 6-7
Travaux	p 8
Infos municipales.....	p 9
Salle de sports "Le Carpont".....	pp 10 à 13

LA VIE MUNICIPALE

CR des conseils municipaux	pp 14 à 17
Retraite d'Yvon Guézennec.....	p 17
Bibliothèque - 8 mai.....	p 18

LA VIE SCOLAIRE

CAEL - FCPE	p 19
-------------------	------

LA VIE ASSOCIATIVE

ARAL	p 20
Ateliers et chemins - UNC - CIDS	p 21
Bourse aux vêtements - Louannigous.....	p 24
Baby Gym - Club de tarot	p 25
Voix liées - Viens jouer	p 26
Espoirs Talibés	p 27
Gavotte Louannécaine - Danse Passion..	p 28
CAL - Diwan	p 29

LA VIE SPORTIVE

Baby Ball.....	p 30
USPL	p 31
TTLPL - Yoga	p 32
Tennis Club - Agel.....	p 33
Challenge Pelosato - UNSS - Sternes	p 34

RENCONTRE P 35

ENVIRONNEMENT P 36

PÊLE MÊLE P 37 à 40

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS P 40

ARTISANS COMMERÇANTS P 41

INFOS PRATIQUES P 42



"L'été sera chaud"... à Louannec..., nous l'espérons pour la météo, mais surtout il sera chaud et riche en animations avec le Défi sportif, le Lenn en fête, les expositions, une conférence sur Ernest Renan, et bien d'autres choses...

A vos agendas et à bientôt sur nos animations.

Nous vous souhaitons de bonnes et agréables vacances estivales..

L'équipe rédactionnelle

Inscrivez-vous au bulletin d'information électronique (newsletter sur le site web de la maire : www.louannec.com

Ce bulletin est respectueux de
l'environnement. Il est imprimé
avec des encres naturelles et sur du
papier recyclé.



Chers Louannécains,

La salle de sports « Le Carpont » est enfin terminée. La journée du samedi 25 juin a été le moment de nombreux échanges. Le matin, lors de la cérémonie d'inauguration, les représentants des institutions ont pu constater la qualité de la réalisation. L'après-midi, beaucoup de Louannécains ont profité de la porte ouverte pour venir voir la dernière réalisation communale. Elle s'est déroulée dans une ambiance festive. On a vu de nombreux enfants s'approprier le lieu en participant à des ateliers variés de découverte du sport. Les commentaires des uns et des autres, aussi bien sur l'aménagement intérieur qu'extérieur, sont des encouragements pour toutes les personnes qui sont intervenues sur ce projet. Espérons que ce travail collectif sera préservé ; Il en est de notre responsabilité à tous. Merci beaucoup à tous ceux qui ont rendu cela possible.

La révision du PLU entreprise en juillet 2014 va entrer dans la phase de consultation avec la présentation du projet de règlement à l'ensemble des Louannécains lors d'une réunion publique le lundi 25 juillet 2016. L'approbation définitive par le conseil municipal, est prévue mi-septembre avant la consultation des Personnes Publiques Associées (Etat, Chambre d'Agriculture, ...) puis ce sera le tour de l'enquête publique, avant une validation définitive en mars 2017.

Le lotissement du Poulajous Braz a bien avancé : en plus des constructions individuelles, pour la plupart, déjà bien engagées, les treize logements sociaux du programme vont démarrer après l'été avec le bailleur social BSB, pour une fin de chantier prévue à l'automne 2017.

Le Conseil Municipal a conduit à son terme différents chantiers du programme de voirie 2016, en particulier la sécurisation définitive de la route de Kernu au Guilors. La sécurisation d'autres quartiers est prévue dans les mois qui viennent. Nous avons également finalisé les effacements de réseaux aériens téléphoniques et électriques démarrés en fin d'année dernière, au Croajou et à Kernu. Ces travaux ont été réalisés sur un programme annuel par le Syndicat Départemental d'Electricité (SDE). Le quartier de Kerguen Vian devrait bénéficier des mêmes aménagements, puis d'autres quartiers si l'enveloppe budgétaire le permet. L'effacement de la moyenne tension sera aussi engagé en parallèle.

Nous avons la chance d'habiter une merveilleuse région que beaucoup de touristes viennent visiter avant, pendant ou après l'été. Faisons en sorte qu'ils en repartent désireux d'y revenir le plus vite possible. L'ensoleillement y est pour beaucoup mais pas uniquement, la bonne humeur, la joie de vivre y contribuent également. Que cette période estivale vous remplisse de bonheur et vous comble de joie.

Bonnes vacances à tous....

Le Maire
Gervais EGAULT

"War Araok Bepred"



FINANCES

L'année 2016 est déjà bien avancée. Malgré tout, il est bon de revenir sur les budgets votés fin mars dernier, pour 2016 :

1) Le budget de fonctionnement avec un total de 2 803 083 € :

Dépenses de Fonctionnement	BP 2016	Recettes de Fonctionnement	BP 2016
charges à caractère général	16%	excédent de fonctionnement reporté	21%
Charges de personnel et frais assimilés	38%	Atténuations de charges	2%
dépenses imprévues	2%	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2%
Virement à la section d'investissement	34%	Produits des services, du domaine et ventes divers	44%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2%	impôts et taxes	22%
Autres charges de gestion courante	7%	Dotations et participations	9%
Charges financières	1%		
Charges exceptionnelles			
Totaux	100%	Totaux	100%

2) le budget d'investissement avec un total de 2 536 665 € :

Dépenses d'investissement	BP 2016	Recettes d'investissement	BP 2016
Solde d'exécution de la section d'invest.	30%	Dotations, fonds divers et réserves	3%
Emprunts et dettes assimilées	7%	Subventions d'investissement	14%
Immobilisations incorporelles	2%	Emprunts et dettes assimilées	43%
Subventions d'équipement versées	11%	Immobilisations incorporelles	38%
Immobilisations corporelles	23%	Virement de la section d'exploitation	2%
Immobilisations en cours (travaux)	27%		
Opérations d'ordre de transfert entre sections			
Totaux	100%	Totaux	100%

Comme entendu partout dans la presse, les finances des communes sont revues à la baisse compte tenu des diminutions des dotations de l'Etat. En effet, pour 2016, les DGF sont maintenant connues. La commune de Louannec va « perdre » 75 521 € entre les différentes dotations de l'Etat, soit -12,6% par rapport à 2015.

D'autre part, les taux d'imposition ont été reconduits pour 2016.

Parmi les dépenses d'investissement en 2015, l'extension de la salle des sports a été le poste le plus important. Cela se vérifiera encore pour 2016 avec la fin des travaux. La grande majorité des subventions vont être encaissées en 2016.

Les autres investissements et travaux concernent essentiellement les réseaux de voiries avec notamment les travaux de sécurisation sur Kernu, la sortie de Louannec côté route de Tréguier,... ; et aussi les différents aménagements (Roch Wen, Pen Ker, Poulajous,...).

Concernant l'endettement de la commune, la dette par habitant continue de diminuer, certains emprunts arrivant à échéance. Elle est passée de 662 € par habitant en 2015 à 602 € avec les emprunts actuels (pour mémoire : elle était de 739 € en 2014).

BONNES VACANCES A TOUS.

Marc BACUS



AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole Maternelle

Les effectifs prévisionnels de l'école maternelle pour septembre 2016, connus à la fin juin sont de 68 élèves, en légère baisse par rapport à 2015 (68 pour 71).

Ecole	Année de naissance	Section	Nombre
ECOLE MATERNELLE	2014	TPS	3
	2013	PS	18
	2012	MS	24
	2011	GS	23
	TOTAL		68

Les élèves se répartiront sur 3 classes. Les familles souhaitant inscrire leurs enfants à l'école maternelle de Louannec pour la rentrée scolaire 2016 sont invitées à venir rapidement en mairie remplir la fiche d'inscription puis prendre contact avec la directrice. Après un passage d'une année à l'école, la directrice, Madame Anne Claire LARRIBAU a obtenu un poste de titulaire secteur (décharges de directions) sur le secteur de Tréguier.

Madame Kristell DANIC, nouvelle directrice arrive de Colmar par rapprochement de conjoint à la rentrée de septembre 2016.

Ecole Élémentaire

Les effectifs à l'école élémentaire seront de 141 élèves comme l'an passé et se répartiront sur 6 classes.

Ecole	Année de naissance	Section	Nombre
ECOLE ELEMENTAIRE	2010	CP	25
	2009	CE1	30
	2008	CE2	25
	2007	CM1	26
	2006	CM2	35
	TOTAL		141

Activités périscolaires

La commune de Louannec applique la réforme des rythmes scolaires depuis septembre 2013.

Les activités périscolaires 2015/2016 se sont très bien déroulées. Avec la baisse des effectifs sur deux années consécutives, les intervenants seront au nombre de 15 au lieu de 18 dès septembre prochain. De nouvelles activités raviront une fois de plus les enfants.

La commission de suivi créée en 2013, regroupant l'ensemble des protagonistes (enseignants, représentants de parents, intervenants, élus et personnel communal) s'est réunie une fois en milieu d'année afin d'analyser l'évolution, et faire ainsi les réajustements nécessaires dans un souci d'amélioration continue. La concertation est primordiale et déterminante. Le système est bien huilé depuis 3 ans. Merci à tous !

La volonté de la municipalité tient une fois de plus à travers les choix des intervenants et des diverses activités à privilégier et à maintenir la qualité de ces temps d'activités périscolaires afin de contribuer à l'épanouissement des enfants.

Nicole MICHEL





CAMPING MUNICIPAL

Chaque nouvelle saison apporte son lot de nouveautés au Camping Municipal Ernest Renan de Louannec :

- ➡ Rénovation de l'accueil (carrelage, bureau, rangements, épicerie...),
- ➡ Un nouveau mobil home de 3 chambres a été installé,
- ➡ Un système de reconnaissance des plaques d'immatriculation des véhicules sécurise et modernise les entrées et sorties du camping,
- ➡ L'arrivée d'un Renault Kangoo électrique amènera une touche écologique au camping,
- ➡ Le camping participera également au **"Lenn en Fête"** le 24 juillet avec un feu d'artifice,
- ➡ Enfin, après la fermeture du point "i" de Mabiliès, le camping de Louannec devient un relais et renseignera les vacanciers, en collaboration avec l'Office de Tourisme communautaire.

Nous pensons également à préparer les années à venir :

- Réflexion sur l'aménagement des zones des parkings extérieurs et des emplacements poubelles,
- Passage en solaire thermique du chauffage de la piscine et des sanitaires,
- Couverture de la salle de restauration du snack,
- Changement du liner (revêtement PVC) de la piscine.

L'ensemble des employés communaux, des jeunes saisonniers et des élus de Louannec mettent tout en œuvre pour accueillir les vacanciers dans les meilleures conditions.

Pierre VAISSIÉ



CÉCILE ET MILTON AUX COMMANDES DU SNACK-BAR

Situé en bord de mer, entouré de plages de sable fin et dans un environnement parfaitement préservé le camping municipal de Louannec est fin prêt pour accueillir les estivants. Milton Lescaudron et Cécile Gil sont jusqu'au 15 septembre les nouveaux gérants du snack bar situé près de la piscine. C'est une étape pour ces deux globe-trotters qui ont choisi de concilier travail et voyages : l'été à la mer et l'hiver dans les stations de ski. Leur périple de saisonnier les a conduit à découvrir la Nouvelle Calédonie, la Corse, la Nouvelle Zélande, le Canada, l'Irlande, l'Amérique..... Dans chaque pays ils ont perfectionné leurs connaissances des langues et élargi leurs compétences culinaires. Milton qui est d'origine colombienne est chef pâtissier et cuisinier ; Cécile diplômée d'hôtellerie assurera la réception au bar et le service. En se posant pour la saison au camping ils vont réaliser des recettes locales et aussi des dégustations aux parfums exotiques dans un cadre décoré avec des objets qu'ils ont chinés. Dans le snack-bar ouvert de 11 h 30 à 16 h et en soirée jusqu'à 23 h, les nouveaux gérants proposeront aussi des soirées à thèmes, des pizzas, et des plats à déguster sur place ou à emporter.

Contact : Camping Louannec 66 route de Perros.

(tiré de l'article de Mme LE GALL, Annick du Trégor)



Les repas du midi et du soir seront assurés pour les campeurs, mais pas seulement, car vous aussi, louannécaines et louannécains êtes attendus et serez les bienvenus. Alors !.....



" LE LENN EN FÊTE "

A l'initiative de monsieur le Maire Gervais ÉGAULT, la municipalité organise une journée festive

le DIMANCHE 24 JUILLET 2016
le DIMANCHE 24 JUILLET 2016

après -midi, dans le cadre du camping municipal Ernest Renan de Louannec.

Ouvert à tous ce jour là, le camping accueillera louannécains et vacanciers, dans un même élan de fête, pour assister à une après-midi ponctuée :

- d'un concours de pétanque,
- d'un concert de chants marins par "Les Couillons de Tomé",
- d'une animation musicale par le bagad "Sonerien da viken" (sonneurs pour la vie) de Perros-Guirec,
- d'une initiation à la Zoumba avec "One Pulse",
- D'un concert de blues rock par le groupe "LaBleue Guitare"...

... Et, vers 23h00, l'heure où le Lenn deviendra le cadre enchanteur d'un grand spectacle pyrotechnique...

Feu d'artifice rythmé par la musique.

➤ ➤ ➤ RESTAURATION rapide ET BOISSONS EN VENTE SUR PLACE *

Plus d'infos en temps opportun dans la newsletter, sur le site Mairie ou l'affichage municipal.



* Tickets de repas en vente à l'ACCUEIL DU CAMPING A PARTIR DU 17 JUILLET





TRAVAUX



Bateau breton Le Gravelen et ses casiers fleuris



Réfection du toit terrasse de la Mairie



Jeu de la Marelle en cours d'installation à l'Ecole Maternelle



Travaux en cours mise en sécurité au Guilors



Réalisation d'un labyrinthe à l'Ecole Maternelle



Travaux en cours mise en sécurité Hauts de Kernu

**INFOS MUNICIPALES**

PLAN LOCAL D'URBANISME 2^{ÈME} RÉUNION PUBLIQUE

La municipalité invite les Louannécains à participer à la 2^{ème} réunion publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme qui se tiendra le

**lundi 25 juillet 2016 à 18h
à la salle des fêtes.**

Lors de cette réunion de concertation, seront présentés les projets de zonage et de règlement. La réunion sera animée par le bureau d'étude en charge du dossier, l'agence Quarta. Les Louannécains seront invités à formuler leurs observations.

REPAS DES ANCIENS DE LOUANNEC

Le repas des anciens, pour les personnes âgées de 67 ans et plus aura lieu le :

**MERCREDI 12 OCTOBRE 2016
à la salle des fêtes "Le foyer"**

Inscriptions en mairie à partir du 20 septembre 2016



SALLE DE SPORTS « LE CARPONT »

Ce projet, voulu par le conseil municipal, espéré par les associations sportives, craint par certains pour l'impact que cela pourrait avoir sur leurs impôts, a pris un peu plus de temps que nous ne l'avions envisagé :

- Juillet 2014, lancement du projet avec le choix du cabinet d'architecte Fred PETR de Rennes,
- Novembre 2014, validation à l'unanimité par le Conseil Municipal
- Mai 2015, délivrance du permis de construire et choix des entreprises suite aux appels d'offres
- Juin 2015, démarrage des travaux
- Juin 2016, fin des travaux et inauguration

Certains, se demandent encore, pourquoi une seconde salle des sports à Louannec, il y a 2 raisons principales à cela :

- La première est liée à un problème d'accessibilité du plateau principal de l'ancienne salle, les escaliers d'accès ne permettaient pas aux personnes à mobilité réduite de se rendre sur le terrain principal. Les contraintes d'il y a 30 ans maintenant n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui.
- La deuxième est liée au développement de Louannec et aux besoins engendrés par l'augmentation des activités sportives actuelles et à venir sur la commune de Louannec au sein des différentes associations sportives. Leur présence en nombre atteste d'un fort intérêt pour cette nouvelle enceinte.



La mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAPs) a également généré des besoins supplémentaires que ce soit en créneaux horaires ou en espace, pour un accueil de qualité des enfants des écoles.

Cette nouvelle salle permettra également le développement des activités intercommunales liées au développement du Centre Intercommunal de Découvertes Sportive (CIDS) pendant les vacances scolaires petites et grandes, ainsi que le centre de loisirs du mercredi ouvert aux communes voisines, lieu d'échange et de rencontres entre les jeunes des autres communes et ceux de Louannec

Je voudrais vous parler du nom que nous lui avons donné : Le Carpont. Nous aurions pu lui donner le nom d'un sportif célèbre ou d'une personnalité de la commune

, mais à une large majorité les membres du Conseil municipal ont souhaité que le nom ait un rapport avec la commune. Et après réflexion nous lui avons donné le nom d'un lieu-dit celui où elle se trouve. « Le Carpont / Ar C'Harr-pont »

Le complexe « Le Carpont » regroupe maintenant l'ensemble des deux salles. D'une capacité de 294 places, il accueillera dès la fin août, les scolaires et les clubs sportifs de la commune. Ils pourront profiter de 2 aires de jeux principales de 760 et 968 m², avec des tribunes de 120 places pour la partie récente. Chaque aire de jeu comprend des buts de handball, un terrain de tennis, un (voire 3) terrain de volley et quatre terrains de badminton. La partie récente a été conçue selon les dernières règles de construction



visant à minimiser dépenses d'énergie et coûts généraux de fonctionnement. Éclairage naturel optimisé, détecteurs de mouvements, bonne isolation thermique (partie vestiaire), matériaux résistant à la corrosion. Une utilisation pour le basket reste optionnelle pour le moment.

La zone vestiaire, dans la partie récente, est maintenant accessible aux personnes à mobilité réduite, elle comporte 2 blocs vestiaires joueurs avec douches, d'une capacité d'une vingtaine de personnes chacun, 2 blocs vestiaires arbitres avec douche mutualisée, 2 sanitaires, 1 chaufferie, 1 espace type club house pour la convivialité. Les équipements de l'ancienne salle sont maintenus : une salle de gym, une salle de tennis de table, une salle de yoga, un ensemble vestiaire avec douches, un bloc sanitaire et une salle de réunion.

Le montant de l'ensemble, études, conception, suivi, branchements, équipements nécessaires au fonctionnement, construction, aménagements extérieurs, s'élève à plus d'un million d'euros, **1 047 666 euros** exactement. Le coût de la construction seule est de **886 930 euros**. Nous avons également fait en sorte de maîtriser les dépassements de coûts de réalisation, avec seulement une variation de **+1,23%** des marchés signés.

Le financement s'est fait avec le soutien de l'Etat au travers d'une DETR de **23 693 euros**. La députée a décidé de nous allouer une partie de sa réserve parlementaire, pour un montant de **29 000 euros**.

Nous bénéficions également du soutien important du Conseil Départemental des Côtes d'Armor au travers des contrats de territoires pour un montant de **202 250 euros**. La région Bretagne interviendra, nous l'espérons, à hauteur de **130 381 euros** comme proposé dans le contrat de partenariat.

Lannion Trégor Communauté (LTC) nous accompagne dans la réalisation de ce projet au travers des fonds de concours en investissement pour un montant de **40 450 euros**.

Ce qui donne un total de subventions espérées de **425 774 euros** (soit 40,6 % du montant de l'investissement) dont **254 943 euros** garantis à ce jour.

Comme vous pouvez le constater la majeure partie du financement **621 892 euros** (59,4 %) provient des ressources de la commune de Louannec, au travers d'un autofinancement et le recours à un emprunt, et pour les plus sceptiques, sans aucune augmentation des taux d'imposition communaux, grâce à l'anticipation, et malgré des tensions certaines sur les recettes communales, du fait de la contribution du bloc communal à la réduction des déficits publics.

Gervais Egault





Etudes et suivi des travaux :

L'œuvre du cabinet d'architecture PETR
Avec l'aide des bureaux d'étude BUREAU VERITAS, TPF INGENIERIE, Atelier JLM, ... **83 567 €**

Travaux :

Gros Œuvre - Démolition - VRD	LOT 1	PERSONNIC/ANGEVIN	270 397 €
Charpente - Bardage - Couverture - Etanchéité	LOT 2	EMG	310 433 €
Menuiseries Ext. - Serrurerie	LOT 3	SARL ALLAIN Hervé	22 011 €
Cloisons - Doublage - Menuiseries Int.	LOT 4	SARL BIDAULT	64 946 €
Peinture - Revêtements muraux	LOT 5	LE COZ Peinture	34 120 €
Revêtements de sols - Faïence	LOT 6	CRLB LeBorgne	22 864 €
Sols Sportifs	LOT 7	ART DAN	91 244 €
Electricité	LOT 8	SARL LE BOHEC Benoît	37 804 €
Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Ventilation	LOT 9	AGC	33 112 €
TOTAL Travaux:			886 930 €

Total Etudes & Travaux: 970 497 €

Aménagements/Equipements :

Abatage Arbres route du Croajou	LOT 1	SARL SAVEAN	4 140 €
Aménagement route du Croajou	LOT 2	ATOUT PAYSAGE	26 880 €
Aménagement Parvis entrée	LOT 3	SETAP	32 862 €
Equipement Sportif Intérieur	LOT 4	SDU (Sports & Dev. Urbain)	11 547 €
Eclairage Public	LOT 5	SDE (Part. Communale)	1 740 €
Aménagements Int./Ext. - Equipements:			77 169 €

TOTAL: 1 047 666 €

Subventions

CONSEIL DEPARTEMENTAL	202 250 €	19,3%
ETAT - DETR	23 693 €	2,3%
REGION BRETAGNE	130 381 €	12,4%
LANNION TREGOR COMMUNAUTE (LTC)	40 450 €	3,9%
DEPUTEE : Réserve Parlementaire	29 000 €	2,8%
TOTAL Subventions:	425 774 €	40,6%

Participations

COMMUNE DE LOUANNEC	621 892 €	59,4%
---------------------	------------------	--------------







COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 3 février 2016

↳ **Transfert de l'assainissement à LTC avec transfert du personnel**

Suite au retard pris dans la mise en place du transfert de l'assainissement vers LTC, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec LTC pour les trois premiers mois de l'année avec mise à disposition de Jean-Marc LE GUENNEC pour le 1^{er} trimestre.

↳ **SDE : remplacement de diverses lampes d'éclairage public**

Acceptation à l'unanimité des trois propositions du SDE pour des remises en état de foyers d'éclairage pour un montant total de 4480 € dont 2688 € à la charge de la commune.

↳ **Subvention Radomisol**

Vote d'une subvention de 400 € à l'association Radomisol pour le dernier trimestre 2015. La prise en charge à compter du premier janvier 2016 sera assurée par LTC.

↳ **Mise en débet de Madame PIVAUT**

Le conseil approuve une remise gracieuse pour la mise en débet de Madame PIVAUT, consécutive au paiement d'indemnités d'astreinte (4588,10 €) à des employés communaux réalisé sans délibération du conseil municipal.

↳ **Acquisition d'un terrain et demande de portage foncier**

Monsieur le Maire propose de faire l'acquisition, au travers d'un portage foncier d'une durée de cinq ans réalisé par l'EPFB, 11740 m² de terrains de Madame Thévenet dans la zone 13Nar. Le conseil approuve à l'unanimité.

↳ **Tarifs restaurant scolaire et garderie**

La nouvelle grille des tarifs du restaurant scolaire et la garderie prend désormais en compte le quotient familial de la CAF. Le tarif garderie est maintenant basé sur la

durée, par période indivisible d'une demi-heure, comme l'exige la CAF. Approuvé à l'unanimité.

↳ **Demande de DETR pour les équipements de la salle de sports**

Monsieur le Maire est autorisé à solliciter la DETR pour l'équipement de l'extension de la salle de sports, pour un montant estimé à 136 000 €.

↳ **Ligne de trésorerie**

Le conseil autorise Monsieur le Maire à ouvrir une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 500 000 €.

↳ **Demande d'aide à l'investissement**

Le conseil autorise Monsieur le Maire à solliciter une nouvelle subvention dans le cadre de la DETR supplémentaire allouée par l'État, dans le cadre des travaux liés à l'accessibilité des bâtiments et les travaux de rénovation énergétique.

↳ **Questions diverses**

● Une délibération est prise pour le paiement des cadeaux de départ en retraite : 30 € par année d'ancienneté au service de la commune. Approuvé à l'unanimité.

● Monsieur Jean-Pierre MORVAN informe le Conseil Municipal sur l'avancement des travaux de l'extension de la salle de sports : le carrelage des vestiaires sera refait pour cause de non-conformité de la colle utilisée.

● Suite aux malfaçons constatées sur le réseau d'assainissement à Poulajous 1, l'entreprise COLAS devra refaire une grande partie du réseau, à sa charge.

● Monsieur Pascal BODIOU informe qu'un cabinet d'étude a été sollicité pour l'aménagement de la zone humide de Poulajous.

Conseil du 2 mars 2016

↳ **Subventions 2016**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition de la commission des finances relative aux subventions communales 2016 (état joint)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette proposition hors les subventions suivantes :

- Tennis de table par 18 voix pour et 1 voix contre (Jean-Pierre MORVAN)
- Cyclo club par 16 voix pour et 3 abstentions (Loïc KERGADALLAN, Pierre VAISSIÉ, Guy PARZY)
- Comité d'Animation de Louannec par 18 voix pour et 1 abstention (Eric RENAUD)
- Baby gym par 15 voix pour et 4 abstentions (Loïc KERGADALLAN, Xavier ROUSSIAU, Jean-Pierre MORVAN, Emilie ZEGGANE)

- Comice agricole et solidarité paysans 18 voix pour et 1 voix contre (Loïc KERGADALLAN)

- Lannion Basket par 18 voix pour et 1 contre (Xavier ROUSSIAU)

- Skol Sonerien par 18 voix pour et 1 contre (Jean-Pierre MORVAN)

↳ **Emplois saisonniers : Camping et Technique**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'agents saisonniers pour le camping et les services techniques et de fixer leur rémunération et propose le tableau suivant :

Pour le Camping Municipal ouvert du 26 mars 2016 (pour les mobilhomes) au 1 octobre 2016

Coordination Technique

Du 01 mars 2016 au 31 octobre 2016



1 emploi 39 H par semaine, SMIC

Accueil :

Du 1 juillet au 31 août 2015

4 emploi/mois 36 heures / semaine, 10,64 € H

Entretien general :

Du 29 février au 30 juin 2016

2 emplois 35 heures par semaine, SMIC

Du 1 septembre au 15 octobre 2016

2 emplois 35 heures par semaine, SMIC

Du 1 juillet au 31 août 2016

5 emplois/mois 3 h par jour matin, 11,61€/h

Du 1 juillet au 31 août 2016

5 emplois/mois 2 heures / après midi, 10,64€/h

Du 11 juillet au 15 Août 2016

1 emploi 3 h /jour /matin, 11,61€/h

Du 11 juillet au 15 Août 2016

1 emploi 2 h /jour /après midi, 10,64€/h

Mobilhomes :

Du 29 février au 03 octobre 2016

300 heures sur la période, SMIC

Animation camping

Du 1 juillet au 3 septembre 2016

1 emploi 36 h/semaine, SMIC

Du 1 juillet au 27 Août 2016

1 emploi 36 h/semaine, SMIC

Polyvalent

Du 21 mars au 30 septembre 2016

1 emploi 35 H / semaine, SMIC

Du 1 mars au 30 septembre 2016

1 emploi 39 H / semaine, SMIC

Services techniques

Du 9 mai au 4 juin 2016

1 emploi 35 heures par semaine, SMIC

Du 6 juin au 27 août 2016

2 emplois 35 heures par semaine, SMIC

Du 29 août au 3 septembre 2016

1 emploi 35 heures par semaine, SMIC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement et à signer tous les contrats

↳ Mise en gérance du snack bar du camping

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est envisagé la mise en gérance du snackbar du camping municipal pour un montant de 3000 € du 1^{er} juillet au 31 Août 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte cette décision.

↳ Convention cadre pour prestations de services du bureau d'étude mutualisé de LTC

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal de la possibilité de signer une convention-cadre

avec LTC pour la réalisation de prestations de services et l'assistance du bureau d'études de LTC pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage d'opérations de bâtiment, de voirie, réseaux, aménagement urbain et l'assistance à la passation des marchés publics

Cette convention s'applique du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2018

Le tarif est fixé à 100 € par an et 36.54 € /h de temps passé par les agents du bureau d'études (tarif sans TVA) Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer cette convention

↳ Nouvelles désignations en remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire, suite au départ d'un conseiller municipal, de le remplacer dans ses délégations et éventuellement dans les commissions municipales

Commission d'appel d'offres

Le vote à bulletins secrets a donné le résultat suivant
Mme Danielle VIARD membre titulaire, à l'unanimité
Mme Emilie ZEGGANE, membre suppléant, à l'unanimité
Pour les délégations

Au syndicat d'eau du Trégor : titulaire Monsieur Guy PARZY

Au S D E : titulaire Mme Sylvie CRAVEC suppléante Mme Karine LEGENDRE

Correspondant défense suppléant : Mr Guy PARZY

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne ces délégués.

Le tableau sera mis à jour et diffusé aux Conseillers Municipaux.

↳ Questions Diverses

● Monsieur le Maire donne connaissance du courrier de Mr le Trésorier demandant au Conseil Municipal d'entériner un jugement d'effacement de dettes de cantine
Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du jugement en date du 18 janvier 2016 du tribunal de commerce de Saint Briec prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs concernant et demande au Conseil Municipal de constater cette décision au plan budgétaire et de l'autoriser à faire émettre un mandat au compte 6542 pour un montant total de 814.20 €.

Le Conseil Municipal prend note de cette information

● Monsieur Pierre Vaissié nous fait part du souhait de la commission camping d'installer un système de reconnaissance de plaque d'immatriculation des voitures et de changer les barrières d'accès pour un coût de 440 € par mois sur 48 mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise ce changement du système d'accès au camping.



Conseil du 30 mars 2016

➤ **Approbation des comptes de gestion 2015**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition d'approbation des comptes de gestion 2015 et demande au Conseil Municipal d'émettre un avis.

Adopté à l'unanimité

➤ **Approbation des comptes administratifs 2015**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition d'approbation des comptes administratifs 2015, du budget principal, de l'assainissement, du camping et des lotissements de KERESPERTZ et du POULAJOU et demande au Conseil Municipal d'émettre un avis.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Vote des taux des 3 taxes directes locales**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition de maintenir les mêmes taux d'imposition que 2015 pour la taxe habitation 14,48 %, la taxe foncière bâtie 16,73 % et la taxe foncière non bâtie 67,30%.

Adopté à l'unanimité

➤ **Affectation du résultat 2015**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition d'affecter les résultats des différents budgets en fonctionnement uniquement et ainsi d'effectuer des virements de la section fonctionnement à la section investissement.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Approbation des budgets primitifs 2016**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition d'approbation des budgets primitifs 2016 et demande au Conseil Municipal d'émettre un avis.

Adopté à l'unanimité

➤ **Questions diverses**

● Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition de tarifs pour le restaurant scolaire et la garderie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte la proposition

Monsieur le Maire précise que ces tarifs seront appliqués à partir du 1^{er} mai 2016.

Adopté à l'unanimité

● Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition d'aménagement paysager extérieur de la salle de sports (coté route du Croajou).

La proposition de l'entreprise Atouts Paysages s'élève à 22 690,30 € HT

La proposition est adoptée : 18 pour, 1 contre (Jean-Pierre Morvan)

● Pièges à frelons asiatiques :

Monsieur Pascal Bodiou présente aux membres du conseil municipal les pièges à frelons asiatiques.

Monsieur le Maire propose ces pièges à la vente en mairie au tarif de 3,50 € / piège.

Le principe de la vente et le tarif sont adoptés à l'unanimité.

Conseil du 27 avril 2016

➤ **Portage foncier par L.T.C.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été décidé d'acheter les parcelles de la zone 13 NAr (2) cadastrées AE 136 123 et 126 auprès de Mme Françoise THEVENET pour y créer un lotissement communal

Monsieur le Maire propose que cette acquisition soit faite par portage foncier d'une durée de 5 ans maximum par Lannion Trégor Communauté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite un portage foncier et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de portage foncier entre la commune et Lannion Trégor communauté.

➤ **Approbation du contrat de territoire 2016-2020 et du pacte financier L.T.C.**

Dans un premier temps, Monsieur le Maire précise que le Département a octroyé à la Communauté la somme de 5.698.797 € sur une enveloppe de 60.000.000 €.

Deux projets retenus pour la commune de Louannec :

- seconde phase de la salle des sports : 393.000 € en investissement → récupération 25% soit 90.000 €

- Maison des associations : 500.000 € → récupération 10% soit 50.000 €

et ce, sans fonds de concours de L.T.C.

a) Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 :

M. le Maire rappelle la nature et les modalités du Contrat Départemental de Territoire et invite donc le Conseil Municipal à prendre connaissance de ce document.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les opérations inscrites au contrat, et **autorise**, sur ces bases, le Maire à signer le Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 avec le Conseil Départemental.

b) Pacte financier et fiscal 2016 de Lannion Trégor Communauté :

la délibération du Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté en date du 12 avril 2016 approuve



le Pacte financier et Fiscal 2016 de Lannion-Trégor Communauté. Ce pacte intervient ;

Pour les ressources de fonctionnement

La fiscalité du territoire intervient sur :

- Taxe Foncier Bâti « part entreprises »
- IFER part « éolien »
- Le Versement Transport
- La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)
- L'assainissement collectif
- L'assainissement non-collectif

Les dotations et flux financiers entre communes et communauté

- La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et les Attributions de Compensation
- Le FPIC (Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales)
- La DSC (Dotation de Solidarité Communautaire)

Pour les ressources d'investissement

- Le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI)
- Le Guide des Aides Financières

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de valider le Pacte Financier et Fiscal 2016 régissant les flux financiers entre les communes et la communauté d'agglomération et **de prendre acte** des aides proposées par Lannion-Trégor Communauté dans le Guide des Aides Financières 2016 annexé au Pacte Financier et Fiscal 2016 de Lannion-Trégor Communauté.

↳ Modifications du tableau des effectifs

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le tableau des effectifs de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le nouveau tableau des effectifs de la commune de Louannec au 01 janvier 2016

↳ Emprunt

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal de la nécessité d'effectuer un emprunt afin de pouvoir financer

les travaux d'extension de la salle de sports compte tenu du retard prévu dans le versement des différentes subventions

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'effectuer un emprunt auprès du Crédit Agricole et autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cet emprunt

↳ Abords de la salle des sports

a) Proposition de S.D.E. :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition du SDE concernant le projet d'éclairage public aux abords de la salle de sports.

b) Choix du plan d'aménagements paysagers de la salle des sports :

Monsieur le Maire présente un plan du futur aménagement paysager de la salle de sports.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité moins deux voix adopte ce projet :

↳ Acquisition d'une débroussailleuse

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du résultat de la commission d'appel d'offres pour l'acquisition d'une débroussailleuse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à cette acquisition

↳ Questions Diverses

● Lutte contre les frelons asiatiques :

Lannion Trégor Communauté sollicite une délibération concordante avec le conseil municipal de Louannec concernant une proposition de participation pour la destruction des nids de frelons

Monsieur le Maire invite donc à s'aligner sur les remboursements prévus par L.T.C..

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte ce projet.

LOUANNEC SERVICES COMMUNAUX

La retraite pour Yvon Guézennec 22 décembre 2015

Lors d'une réception réunissant sa famille, les élus (anciens et actuels) et ses collègues employés communaux, Yvon Guézennec a fait valoir ses droits à la retraite.

Après plusieurs années dans le secteur privé, il est entré à la commune de Louannec le 1^{er} juillet 1999, employé au service espaces verts et plus particulièrement chargé de la tonte des pelouses. Il va désormais pouvoir se consacrer à sa famille et à ses loisirs.

Ancien coureur à pied de très haut niveau et au palmarès éloquent, il pourra également se mettre au cyclisme avec le vélo qu'il a reçu en guise de cadeau.





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 365 LECTEURS INSCRITS A LA BIBLIOTHEQUE, POURQUOI PAS VOUS ????



*J'ai du mal à me représenter un jour sans lecture
(Ernst Jünger)*

sont toujours en augmentation. Nous accueillons toujours les enfants des classes maternelles.

Pour satisfaire les goûts très variés des lecteurs le budget d'acquisition d'ouvrages est aussi en hausse. Depuis plusieurs années déjà les nouveautés proposées sont essentiellement des publications de l'année en cours; ce qui semble très apprécié des lecteurs. Les prêts réguliers de la bibliothèque départementale (bibliobus deux fois par an et navette mensuelle) viennent considérablement étoffer l'offre de lecture.

La bibliothèque est animée par une équipe de bénévoles ; les dépenses d'acquisitions d'ouvrages et de fonctionnement sont incluses dans le budget municipal.

Si vous aimez la lecture et si vous disposez d'un peu de temps, rejoignez l'équipe de bénévoles. Il y a, en plus des permanences à assurer, des tâches diverses qui peuvent convenir aux uns et aux autres selon

les aptitudes de chacun. En particulier, participer à l'accueil des enfants de maternelles et participer au choix des livres.

Toutes les infos pratiques sont sur le site internet de la bibliothèque (accès direct ou par l'intermédiaire du site de la commune).

Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe. (Jules Renard)

Alain Ballero : responsable de l'équipe de bénévoles
contact : biblio.louannec@gmail.com
02 96 91 03 96



l'équipe de bénévoles

CÉRÉMONIE DE LA COMMÉMORATION DU 8 MAI



La commémoration du 8 mai 1945, outre les honneurs rendus aux "Morts pour la France", a également été l'occasion pour Monsieur le Maire de décorer trois anciens combattants louannécains : Pierre Le Dauphin (croix du combattant et médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Algérie), Marcel Rault et Daniel Pécquery (médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Algérie).

La cérémonie s'est prolongée avec un dépôt de gerbe au monument du Guilors à la mémoire des cinq résistants fusillés.



Une nouvelle année scolaire s'achève avec en préparation la kermesse des écoles de Louannec qui aura lieu le dimanche 26 juin de 14h à 18h dans la cour de l'école élémentaire.

Ce moment de partage et de fête pour les enfants, clos une année scolaire riche, et permet de mettre en avant les créations des élèves de l'école maternelle mais également les travaux et activités réalisés dans le cadre des activités périscolaires.



Cette année, une nouvelle fois le CAEL (Comité d'Animation des Ecoles de Louannec) a permis de récolter des fonds pour les activités des enfants scolarisés dans les écoles publiques primaires et maternelles.

Grâce à l'argent récolté lors de ses différentes animations (bourse aux jouets, loto des marmots, vente

de pizza, kermesse...), le CAEL a offert des lecteurs CD, a pris en charge des sorties sportives et culturelles, et a offert également à la maternelle des vélos pour que les enfants puissent s'amuser dans la cour de récréation: trois rollinettes et deux sidecars pour une somme totale de 850 €.

Encore une fois, merci aux parents et aux bénévoles qui ont aidé à la réalisation de toutes les animations de cette année.

Comme pour toute association, l'activité du CAEL dépend de l'engagement de bénévoles. Nous nous heurtons malheureusement régulièrement à un manque d'effectif pour organiser certaines manifestations.

Pour préparer au mieux la rentrée 2016-2017, j'invite donc tous les parents d'élève à rejoindre l'esprit convivial de l'association ou, à participer aux actions mises en œuvre au bénéfice de tous les enfants.

L'assemblée générale de rentrée aura lieu courant septembre, une communication sera faite aux parents par les cahiers des enfants.

Vous pouvez nous joindre en envoyant un email à l'adresse : lecael@gmail.com.

Ou consulter notre site <https://sites.google.com/site/lecael/> ou la page Facebook du Comité des Animations des Ecoles de Louannec,

Sophie Piriou

Présidente du C.A.E.L.

FCPE

L'année scolaire 2015 /2016 s'est déroulée dans une ambiance des plus agréables ! Les effectifs de cette année comportaient 22 élèves en GS, 22 élèves en MS, 25 élèves en PS et 9 élèves en TPS .

Cette année le CAEL a offert à l'école des Side-Cars et des Rollinettes pour le plus grand plaisir de nos enfants ! Sans compter leur participation aux différentes sorties des enfants et matériel pour l'école. Nous les en remercions. De plus, l'année dernière les Représentants de parents d'élèves de la maternelle avaient présenté aux adjoints des affaires scolaires ainsi qu' à Mr le Maire un « Projet Cour » pour des aménagements dans la cour. Celui ci a été accepté. Une marelle, un labyrinthe et 4 carrés potager sont déjà présents sur la cour. Suivront bientôt un circuit pour les vélos, des bancs et un composteur éducatif. Nous remercions La Mairie d'avoir concrétisé le projet.

Merci à toute l'équipe éducative pour cette belle année avec nos loupis ! Un grand merci aussi à

Marie-Thérèse Salaün (institutrice en Petite Section) pour ces années passées dans notre école, nous lui souhaitons une bonne retraite !

Bonnes vacances !



Les carrés potager



ARAL



sous la dénomination «Amicale des Retraités et Anciens de Louannec» a vu le jour le 17 mars 1976 lors de la déclaration de ses statuts à la sous-préfecture de Lannion : Présidente : Madame Burel, Vice-présidents : Messieurs Domalain et Crocq. Il nous est difficile de citer tous les noms de ceux qui ont contribué à son lancement. Nous pouvons, toutefois, relever parmi les premiers animateurs (outre ceux cités précédemment) Madame Saliou, Messieurs Le Floch et Triste.



20 Mai 2016 - Les nonagénaires mis à l'honneur

Quarante ans après, l'ARAL (renommée Amitié, Rencontres, Activités, Loisirs en 2010) poursuit le chemin tracé par ses créateurs tout en s'adaptant aux évolutions tant sociologiques que technologiques. Le 25 juin 2016, à 12 h, tous les adhérents de l'association sont conviés à fêter ses 40 ans, autour d'un buffet animé sur le thème « Guinguette ».

Au cours de ce dernier semestre, nos principales manifestations ont été les suivantes :

Le 26 février, le traditionnel repas d'hiver, animé par Yvon Denès, a connu un vif succès et c'est avec une grande satisfaction que les nombreux convives ont quitté la salle.

La visite du centre de tri Valorys, à Pluzunet, le 3 mars a très largement approfondi nos connaissances en ce domaine.

Le concours de belote le 21 mars a rassemblé les fidèles beloteurs de la région toujours ravis de se

40 ans d'Amitié, de Rencontres, d'Activités et de Loisirs

À l'instigation de Monsieur Josselin, Mesdames Duvaut et Porchou, l'ARAL,

retrouver au foyer de Louannec.

Le 7 avril, partis sous la pluie de Louannec, le soleil nous accueillait à la Roche Bernard, pour la visite du village, en petit train puis à pied et l'après-midi une très agréable croisière au fil de la Vilaine terminait cette journée touristique.



Le 17 mai, excursion en pays bigouden avec la découverte de Penmarc'h et la pointe de St Guénolé avec la visite du canot de sauvetage Papa Poydenot, de la conserverie artisanale Océane alimentaire et la visite du Musée de l'Amiral (musée unique en Bretagne avec ses 12 000 coquillages et 200 oiseaux de mer.

Pour le goûter des Anciens, le 20 mai, 90 invitations ont été remises aux adhérents âgés de 75 ans et plus.

La célébration du quarantième anniversaire de l'ARAL annoncera les vacances d'été.

- Reprise des activités :

- Marche du lundi le 12 septembre, marche du vendredi le 9 septembre.
- Informatique : mardi 13 septembre
- Belote et scrabble : 9 septembre

- 37 personnes sont inscrites pour le voyage en Crète du 26 septembre au 3 octobre.

- Le 10 octobre : concours de belote

- Le 7 décembre : repas de fin d'année.

Nous vous donnons rendez-vous sur notre stand lors du Forum des Associations début septembre et vous souhaitons un très bel été ensoleillé.

Carmen LAIZET

Anne-Françoise CHANTEAU

Aral22@laposte.net

arallouannec22.wordpress.com



ATELIERS ET CHEMINS

Les activités :

- Atelier de couture avec Gisèle le mardi après-midi (14h à 17h) : confection de cousins, nappes, modification de vêtements, etc.
- Atelier de tricot avec Annie le mercredi matin (9h à 12h) : tous les modèles, de la layette à l'adulte (femme et homme).
- Marche le lundi après-midi.

Pour tout renseignement s'adresser :

Michèle Quéméré : 02 96 23 26 32

Pour le tricot : Annie 02 96 23 11 05

Pour la couture : Gisèle 02 96 23 05 36

Michèle QUÉMÉRÉ



26 marcheurs d'«Ateliers et Chemins» de Louannec ont du 23 au 27 mai randonné sur les îles vendéennes de Noirmoutier et d'Yeu. Ils ont effectué le passage du Gois de Noirmoutier au continent.

LA SECTION UNC DE LOUANNEC-KERMARIA-TRELEVERN

Le 2 avril se déroulait le traditionnel couscous des anciens combattants. Cette année encore ce rassemblement festif animé par l'orchestre d'Alexandre Monnier a connu un franc succès. Bien que la nouvelle réglementation communale relative à la location de la salle des fêtes nous ait fait réfléchir quant à la pérennité de cette soirée, le dévouement des membres et l'engouement que génère cette soirée, nous sommes maintenant rassurés, et la date du vendredi 7 avril 2017 est d'ores et déjà retenue.

Le samedi 3 décembre 2016, l'assemblée générale se déroulera comme à l'accoutumée à la salle des fêtes et sera suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Le samedi 10 septembre 2016, l'association effectuera son dernier jumelage avec nos camarades an-

ciens combattants de Montgermont (Ille-et-Vilaine). Le transport se fera en bus depuis Louannec. Les modalités seront communiquées aux adhérents avant l'été. Ce rassemblement qui se déroulait alternativement dans les deux villes une fois tous les quatre ans avait été mis sur pied il y a maintenant 40 ans par les membres fondateurs des deux associations.

Recrutement : l'association compte actuellement 67 adhérents dont 2 OPEX (opérations extérieures) et un Soldat de France. Cette dernière catégorie permet à tout citoyen ayant effectué son service militaire d'adhérer à l'UNC qui sera présente au forum des associations le samedi 3 septembre prochain.

**Le secrétaire
Maurice Pennec**

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE POUR LE CIDS

Le CIDS a décidé d'étendre ses activités aux plus de 12 ans depuis les vacances de printemps 2016.

Durant ces vacances, 3 activités à la carte ont été proposées : Un atelier cuisine sur LOUANNEC, un cours de surf à Trestraou et une sortie escalade à Pontrioux.

Les sportifs à l'escalade encadrée par Gérald de l'association « arbre à lutik » accompagnés de Nadia LEBARS, présidente du CIDS et Aline SIMON, directrice.

Du côté des plus jeunes, un grand événement a eu lieu au printemps. A la demande du CIDS, Le Cirque Français a posé son chapiteau à Trestel pour une semaine de découverte des arts du cirque. 60 enfants se sont donc initiés toute la semaine pour offrir aux 200 spectateurs présents un spectacle de grande qualité.

Place aux pyramides d'équilibristes !

Des activités pour les adolescents cet été

Du 4 au 8 juillet : un stage de voile au centre nautique de PORT BLANC a déjà fait le plein pour 8 adolescents qui navigueront en catamaran ou planche à voile.

L'événement de l'été est un camp « **plongée en bouteille** » en partenariat avec le très réputé Centre Aquatique Plongée de TREBEURDEN. L'équipe sera hébergée au camping municipal de Landrellec.

Renseignements : Aline SIMON : 06.73.39.22.16 ou animations-louannec@orange.fr

Aline SIMON

LOUANNEC EN IMAGES



2 louannécains vainqueurs du challenge départemental de tennis à Bégard



Mars 2016 - Présentation



25 juin 2016 - Les 40 ans de l'ARAL



Mars 2016 - Inauguration de



Janvier 2016 - Voeux du Maire



Mars 2016 - Présentation



n des pièges à frelons asiatiques



Mai 2016 - Challenge Pelosato. Le gagnant de ce maillot l'offre à Matéo



s locaux sociaux Poulajous Bian



21 Mai 2016 : Les bénévoles pour le nettoyage des plages



nouveau tracteur



11 Juin 2016 : Gala des Sternes



BOURSE AUX VÊTEMENTS DE LOUANNEC

Prochain rendez-vous :
octobre pour la collection automne-hiver
Salle des fêtes

Cette bourse sera dédiée aux vêtements de saison "automne-hiver".

Avant de se retrouver à la rentrée, profitez au maximum de ces belles journées ensoleillées !!

Eliane CHEVÉ

02 96 91 62 08 - bav-louannec@orange.fr



RENDEZ-VOUS OCTOBRE

Dépôt : jeudi 27 octobre (de 9h à 16h)
(1 seul passage par personne)

Vente : Vendredi 28 octobre (de 10h30 à 12h)
Seules les personnes à mobilité réduite ainsi que les futures mamans sont invités à se faire connaître.

Vendredi 28 octobre (de 14h à 18h)
et samedi 29 octobre (de 9h à 18h)

Reprise des invendus :

Mercredi 2 octobre (de 16h à 18h)

Impératif : Tout article devra être propre, en bon état, équipé d'un carré de tissu blanc solidement cousu (en haut et à gauche quand le vêtement est porté soit côté coeur). Seules les chaussures en parfait état seront acceptées. Prévoir du sparadrap ou étiquette.

LES LOUANNIGOUS

Les quatre spectacles de la troupe de théâtre de Louannec, Les Louannigous, ont rempli la salle des Fêtes comme tous les ans au mois de mars. Grâce à l'implication des membres du Comité d'Animation de Louannec, le spectacle a tenu son rang au niveau de l'accueil du public, de la technique, des décors, et des acteurs.

La pièce de cette année, "Le Béret de la Tortue", a trouvé son public. Elle en a enchanté beaucoup, et certains ont retrouvé à travers cette comédie quelques petites tranches de vie de leurs vacances avec des amis.

La troupe est de nouveau à l'œuvre pour le spectacle de l'an prochain. Comme pour le choix d'un livre, d'un film, celui d'une pièce de théâtre est complexe car le théâtre se décline sous de nombreuses facettes. Il y a les pièces qui racontent des histoires, les comédies pour faire rire, les pièces policières, celles qui parlent de nous ou celles qui nous font rêver. Il y a aussi les pièces à texte avec de belles répliques qui se répondent d'une scène à l'autre, les répliques qui font rire certains, ... et pas d'autres.

Les Louannigous jouent des comédies, parce qu'il



faut bien rire. Heureusement, ce genre se décline sous de multiples formes. Le choix d'une pièce est passionnant car à travers chaque lecture on se projette déjà sur scène. A bientôt pour notre prochain spectacle en mars 2017.

Tout public, venez nombreux, et visitez notre site :

<http://www.leslouannigous.venez.fr/>

Nicolas MIONET



BABY GYM

Une nouvelle saison de baby gym touche à sa fin.

Orchestrée par Aurélie cette année a été riche en rires, galipettes, comptines, histoires, ...

Des parcours quotidiennement renouvelés où les bambins ont appris à maîtriser l'équilibre, les glissades en toboggan, les sauts sur le trampoline pour finir en plongeon dans la piscine à balles.

L'assemblée générale aura lieu la deuxième semaine de juin.

N'hésitez pas à venir nous retrouver au forum des associations ou dès la rentrée.

Bonne humeur garantie.

Si votre enfant a entre 6 mois et 3 ans rejoignez nous.

Pour tout contact: - Émilie : 06 89 81 04 22

- Julia : 06 78 80 65 81

- Soumaly : 06 16 26 40 05

Émilie ZEGGANE



CLUB DE TAROT

L'Assemblée Générale du 19/10/2015 a élu un nouveau bureau constitué de 12 membres. Le bureau s'est réuni pour élire son Président et répartir les fonctions dont voici les principales :

- **Président** : Mr Loïc DAYOT

06.81.89.61.75 - chantalloic@orange.fr

- **Secrétaire** : Mme Ginette KERMEUR

07.77.99.80.60 - ginette.kermeur@yahoo.fr

- **Trésorier** : Guy GAUTHIER

06.89.30.45.38 - guy.gauthier3@orange.fr

- **Relations avec les membres** : Pierre LEGAUD

06.73.20.86.01 - pierre.legaud@orange.fr

Actuellement nous sommes 74 adhérents et chaque lundi nous réunissons 40 "taroteurs" minimum. Vic-time de notre succès, nous ne pouvons plus accep-ter, pour le moment, de nouveaux adhérents pour jouer le lundi dans nos locaux trop petits. Par contre, si vous souhaitez vous initier au tarot, nous vous conseillerons les mercredis après-midi de 13h45 à 17h30 avec plaisir.

Tous les ans, le club de tarot organise un buffet cam-pagnard (avril 2016), une journée « auberge espa-gnole » (fin juin 2016), avec tournoi interne de 14h à 18 heures puis de 20 heures à minuit pour les

« acharnés ». Ils se réunissent également chaque fin d'année pour un repas de Noël, également suivi d'un tournoi interne pour les intéressés.

Le club a organisé un tournoi open le 26/3/2015 dans la salle des fêtes. Cette année, nous avons prévu un 1^{er} tournoi de 14h à 18h30, puis remise des prix pendant l'apéritif, ensuite repas campagnard, puis 2^{ème} tournoi de 20h15 à 1h et enfin remise des prix du second tournoi. Cette formule a séduit les participants et fait des émules dans les autres clubs. Les joueurs des clubs de Gouesnou, Guilers, Locma-ria-Plouzané, Paimpol, Quintin et environs nous ont rejoint :

98 joueurs au concours de l'après-midi, 64 per-sonnes au buffet froid et 71 joueurs au concours du soir ont participé à une après-midi et une soirée compétitives, conviviales et sympathiques.

Vous pouvez nous joindre sur notre mail :

tarot.louannec@gmail.com

ou contacter un membre du bureau.

Le Président



LES VOIX LIÉES DE LOUANNEC



L'ensemble vocal Les Voix Liées de Louannec, sous la direction de Roland Jaecki, a présenté avec enthousiasme et devant un public chaleureux son programme

de printemps le 1^{er} mai à Tréméven et le dimanche 29 mai à l'église de Louannec.

Ce programme sera, pour les mois à venir, encore enrichi de nouvelles pièces et sera donc encore proposé lors de la saison prochaine.

Les 25 choristes du groupe se sont fixés comme objectif de faire passer au public un agréable moment à travers des chants de la Renaissance, des musiques sacrées et des fantaisies plus contemporaines, guidés dans cette entreprise par l'énergie et l'enthousiasme communicatifs de M. Jaecki qui, à chaque fois, complète cette prestation par de petites pièces au piano.

Toutefois, après la trêve estivale, le travail reprendra parallèlement pour préparer les concerts de Noël et d'hiver qui constitueront l'autre point fort de l'année.

Un projet est également à l'étude pour réunir



dans un spectacle unique, à la salle des fêtes de Louannec, les deux chorales que dirige le chef de chœur à savoir « Les Voix Liées » et « L'E.V.E.I.L. » de Lamballe.

Le chef de chœur, la Présidente et tous les membres du groupe vous invitent à venir les rejoindre lors de leurs répétitions tous les jeudis soirs à 20h15 à Louannec.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler au **02 96 37 03 21**.

Le bureau

VIENS JOUER

Cette année scolaire 2015-2016 a très bien démarré pour l'association **Viens jouer**. En effet notre jeune association a élargi ses horizons en proposant en plus de **l'atelier théâtre** un **atelier dessins-arts plastiques**. Les jeunes ont répondu présents et nous avons pu créer deux groupes d'artistes !

Jeanne Delarue, diplômée d'une école d'art d'Annecy assure les cours le samedi matin dans la salle d'arts plastiques derrière l'école élémentaire.

L'atelier théâtre se poursuit avec Sophie Le Touzé, les jeunes comédiens jouent avec plaisir. Nous sommes ravis d'accueillir cette année plusieurs collégiens.

Ainsi l'association Viens jouer est très heureuse de participer au riche tissu associatif de Louannec en proposant deux activités artistiques. Je remercie Christelle Bruneteau d'avoir rejoint le bureau de l'association en tant que secrétaire.

Nous avons organisé une grande après-midi culturelle le 1^{er} juin avec une exposition des œuvres des enfants de l'atelier dessins-arts plastiques et la pré-

sentation du travail des comédiens en herbe.

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations pour une nouvelle année artistique !

L'association Viens jouer (mcdebonnay@yahoo.fr ou 06 79 83 42 35)

**Marie-Caroline Regnault
Anne Le Bechennec
Christelle Bruneteau**





L'ASSOCIATION « ESPOIR TALIBES » DANS LA PRESSE SENEGALAISE

Amélioration de la nutrition des talibés à Saint-Louis : « Espoir-Talibés » en France offre du petit déjeuner à 250 apprenants chaque vendredi

250 talibés de Saint-Louis ont encore reçu leur petit déjeuner ce vendredi au siège de l'AJE dénommée « Yakaru Guneyi » sis aux HLM derrière l'institut Al Azhar. Une activité menée depuis trois semaines et mise en place pour améliorer la nutrition des talibés et ceci en étroite collaboration avec l'ONG Espoir Talibés basée en France dans la région de la Bretagne.



Le petit déjeuner a été servi en présence de Christine Thuault (rejointe par son mari pour 2 semaines) présidente de l'association créée en 2013 et qui a comme objectif principal d'assister et d'aider ces apprenants du coran. Celle-ci a rencontré en 2012 Lamine Tall le directeur du centre de l'AJE qui lui a manifesté son désir d'ouvrir un centre. C'est de cette rencontre au Sénégal qu'est venue l'idée à Christine de mettre sur pied « Espoir Talibés » en France. Et selon sa présidente, des actions sont menées pour récolter des fonds et cet argent permet de financer le loyer du centre de l'AJE. Les deux associations ont uni alors leurs forces et le partenariat a vu le jour. Cet appui financier permet aussi de faciliter la prise en charge médicale des talibés si l'on sait que l'accès à la santé leur est très difficile et aussi compte tenu de la cherté des médicaments et des tickets de consultation. Ainsi l'association « Espoir Talibés » permet au centre de faire bénéficier des soins sanitaires auprès d'un infirmier diplômé d'état.

Ce programme de distribution de petit déjeuner à 250 talibés est effectif grâce à une action menée par Christine Thuault en France auprès du collège catholique de Paimpol en Bretagne. **En effet, les collégiens se sont mobilisés depuis la France en**

organisant une course sponsorisée, un repas partage et ils ont sollicité la Fondation Stop Hunger. Ainsi une bonne somme d'argent a été récupérée dont le centre de l'AJE a bénéficié. « Ce petit déjeuner est une nouvelle activité qui a vu le jour grâce à ces collégiens et nous espérons qu'il va renforcer le programme de nutrition déroulé dans ce centre au profit des talibés » a dit Christine Thuault.

Et Fara Ndiaye coordonnateur du centre de soutenir : « Ce qui m'a marqué est de voir un collège catholique basé en France venir participer à la lutte contre la mendicité des enfants. Ce dialogue est une réponse adéquate à la montée de l'extrémisme religieux car c'est la rencontre de deux cultures différentes, de deux religions différentes pour la survie de l'Humain. Mieux il y a eu un dialogue vidéo skype entre les collégiens et les talibés du centre bénéficiaire de ce petit déjeuner ».

Article paru le 8 Avril 2016 Ndaractu

www.espoir-talibes.com Association reconnue d'intérêt général : les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts de 66% des sommes versées.

Durant ses 3 mois par an à Saint-Louis, Christine Thuault profite de l'occasion pour mettre en place de nouvelles actions.

Christine Thuault

Présidente - Tél : 06 79 98 21 14

www.espoir-talibes.com





LA GAVOTTE LOUANNÉCAINE



Cette année 2015/2016 s'achève et une trentaine d'adhérents ont suivi les cours de danses bretonnes avec assiduité et

toujours dans une ambiance conviviale. Nous avons appris de nouvelles danses et révisé les anciennes guidés par Anne-Marie et Gilles. Nous les remercions pour leur enseignement et leur gentillesse.

Trois événements ont ponctué cette année :

- Un repas festif le 13 janvier animé par le groupe « Les Huns de Saint Gué »

- Le 21 mai a eu lieu notre Fest Noz de printemps

Il a été bien réussi dans une ambiance très amicale, sans perte de temps entre les danses grâce aux musiciens de haut niveau représentant toutes les régions des Côtes d'Armor de l'Est à l'Ouest, les groupes de danseurs de Saint Quay Perros-Guirec et de Louannec (venus en nombre) ainsi que les danseurs venant du Finistère, de Vannes ou de Dinan qui suivent leurs groupes :

- LAPOUSED NOZ de Plourac'h

- KEROUEZ de Dinan

- Thierry et Bruno nos "talabardeurs" locaux bien connus dans notre région.

Le bureau de la Gavotte remercie ses adhérents



qui ont spontanément apporté des gâteaux pour agrémenter cette soirée.

* Un dernier repas dansant le 1^{er} juin nous aura tous réunis avant de se séparer fin Juin pour les vacances.

* Il est envisagé des cours de danses au camping.

Nous vous invitons à venir au forum des associations le 3 septembre 2016 au foyer de Louannec où nous serons présents. Venez nombreux !!

Notre site [http : http://www.gavottelouannecaine.fr](http://www.gavottelouannecaine.fr)

Pour nous contacter :

06.11.60.49.25 - 06 04 48 92 94

Le secrétariat de la « Gavotte »

DANSE PASSION À LOUANNEC



La saison 2015/2016 s'est terminée en beauté en juin, lors de la soirée de clôture, moment privilégié et rendez-vous incontournable au cours duquel les différents cours (90 adhérents) pré-

sentaient une partie du travail réalisé dans l'année : des démonstrations de danses, toujours très prisées.



Animés par Jocelyne et Christian Briand, cinq séances sont proposées chaque semaine (lundi et jeudi) et permettent aux amateurs de danse de salon de se familiariser avec le tango, le paso, la valse, le cha-cha, des madisons et bien d'autres danses.

La danse, un loisir agréable, en couple, qui lie activité physique et plaisirs du rythme et de la musique, dans la bonne humeur et dans une ambiance conviviale : si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous inscrire.

Les premiers cours sont des cours d'essai : rendez-vous en septembre !

L'Association fêtera ses vingt années d'existence le samedi 12 novembre 2016 dans la salle du Sillon à Pleubian. Une soirée à ne pas manquer !

Besoin de renseignements ? 02 96 23 22 14 ou danse-passion@wanadoo.fr

Site internet : dansepassion.pageperso-orange.fr

Le bureau de Danse Passion



COMITÉ D'ANIMATION DE LOUANNEC

Comme tous les ans, la troupe des Louannigous a ouvert en mars cette nouvelle saison, avec la pièce de théâtre "Le bérêt de la tortue".

En mai, le vide-grenier, bénéficiant d'une superbe météo, a rencontré un franc succès avec plus de 80 exposants.

Les prochaines animations du C.A.L. sont :

- La fête de la musique le mardi soir 21 juin place de la mairie
- Le fest-noz gratuit, sur parquet, le samedi 9 juillet place de la mairie
- L'exposition des créateurs amateurs du 21 juillet au 4 août à la nouvelle école maternelle.
- Le forum des associations le samedi 3 septembre à la salle des fêtes
- La pièce de théâtre "Le légataire universel" par la troupe du Grenier de Paimpol le samedi 12 novembre à la salle des fêtes
- Le marché de Noël le dernier week-end de novembre dans la salle des fêtes.

Seconde édition du DEFI LOUANNEC-PERROS

Le 25 septembre prochain, les communes de



Louannec et de Perros s'associeront une nouvelle fois pour la seconde édition du « défi Louannec-Perros ». Cette année, outre le défi (3 épreuves à effectuer en binôme : course à pied, kayak et VT), vous pourrez également participer à la course pour tous, ou aux randonnées pédestres.

Si vous souhaitez nous contacter, laissez-nous un message au **09 72 46 28 92** ou par mail,

cal.louannec@gmail.com

Le bureau du CAL

Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.

Le CAL recrute : si vous souhaitez vous investir pour la commune, venez rejoindre la petite équipe du CAL. Pour quelques heures, suivant votre disponibilité, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou en nous laissant un message sur notre répondeur téléphonique.

DIWAN

Nous sommes allés visiter la Vallée des Saints à Carnoët car nous avons étudié la vie de 10 saints : Saint Tujan, Saint Cadou, Saint Corentin, Saint Yves, Saint Conogan, Saint Maodez, Saint Hervé, Saint Yben, Saint Efflam et Saint Girec.

Ces saints ont été choisis parce qu'ils étaient réputés pour guérir ou faire des choses extraordinaires. Nous avons appris que beaucoup de saints bretons venaient d'Irlande ou du Pays de Galles, et qu'ils voyageaient beaucoup.



Nous avons fait des statues de ces saints que nous avons emmenées avec nous.

À la Vallée des Saints, nous avons été accueillis par Goulven Jaouen, un des sculpteurs.

Il était en train de sculpter une statue, avec de la pierre de Bretagne. Il nous a expliqué que le bloc de pierre pesait 15 tonnes au départ, et quand la statue sera terminée, elle pèsera à peu près 7 tonnes. Les sculpteurs ont un mois pour faire une statue. Ils n'ont pas le choix du saint. On leur demande de faire tel ou tel saint, alors ils se renseignent pour connaître sa vie et pour pouvoir faire un dessin avant de commencer la sculpture.

Nous avons trouvé que le lieu était beau, et c'est un lieu historique en plus avec une motte féodale.

Nous aimerons y retourner avec notre famille. »

Skol Diwan Louaneg

Titouroù/Renseignements - Enskrivadurioù a-hed ar bloaz / Inscriptions tout au long de l'année.
02 96 91 01 34 diwan.louaneg@yahoo.fr



BABY BALL

Samedi 9h30, Clément termine la mise en place des ateliers du jour. Les derniers retardataires arrivent... Ca commence ! Aujourd'hui quatre équipes, les violets et les jaunes s'affrontent sur un parcours d'adresse, fait de slalom, de barres d'obstacle, il faut aussi éviter les crocodiles, et mettre le ballon dans le panneau de basket ! C'est gagné ! Les blancs et les rouges, quant à eux, entament le début d'un match de fly rugby. Ensuite, on tourne, puis il y aura peut être le jeu des dragons, ou celui des châteaux avec bataille de fléchettes de boules de feu... C'est déjà fini, le goûter conclut cette séance sportive, et on s'est bien marrés ! C'est l'heure d'un moment convivial entre les parents et les enfants.



Voilà comment se déroule une séance de baby-Ball ! Tous les samedis matin à 9h30, avec Clément Le Merrer, une vingtaine d'enfants (âgés de 4 à 6 ans, autant de filles que de garçons) en pleine forme sont prêts à en découdre avec les ballons de basket, handball, rugby, lors de sports individuels et



collectifs, de parcours de motricité et de jeux divers.... tous les sports dans la bonne humeur et la rigolade, il faut les voir courir, sauter, shooter, lancer, viser, dribbler avec l'aide de quelques parents qui assistent Clément durant la séance.

La saison du baby Ball s'achève dans un mois, déjà ! La saison fût riche en jeux, activités et séances à thème (Noël, Pâques, ...) menés par le dynamique Clément. Les enfants se sont bien dépensés et amusés.

Les séances parents-enfants organisées tout au long de l'année permettent aux parents de chausser les baskets et d'affronter les enfants...

L'année s'achèvera par une séance festive sur la plage...

Le baby-ball vous donne rendez-vous en septembre. Il s'adresse aux enfants âgés de 4 à 6 ans. Vous pouvez-vous préinscrire.

Pour nous contacter :

babyball.louannec@gmail.com





USPL

En obtenant le match nul à la dernière journée de championnat face à la solide équipe de Plérin, l'équipe fanion a renouvelé son bail en DHR. Le maintien s'est construit dans les deux derniers mois de la compétition. Comptant jusqu'à cinq points de retard sur le premier relégable, les joueurs, grâce à leur opiniâtreté et leur abnégation, ont négocié admirablement les matches clés (Cavan, Trémuson) et ainsi inversé une situation qui paraissait très compromise. Tous les joueurs sont à féliciter, en particulier les joueurs « cadres » (Yoann Brient, Fx Le Gaouyat, Yann Guiomar, Jean-Marie André...) qui ont su galvaniser les jeunes (Arthur Deniel, Mathieu Goasdoué, Vincent Rivier...). D'ailleurs, la montée en puissance de ces jeunes issus de la formation du club conjugué avec l'esprit sain de l'ensemble des troupes sont des motifs de satisfaction.

L'équipe B, après un parcours de qualité - constamment aux premiers postes depuis plusieurs mois - a enregistré une baisse de régime due à des mouvements de joueurs vers l'équipe A mais aussi à un relâchement collectif engendré par la perspective de rencontres contre des adversaires présumés plus faibles. Elle termine néanmoins la saison avec une très belle place sur le podium. Merci à son coach, Yann Le Cozic, qui part entraîner l'équipe fanion d'un club voisin, pour le remarquable travail accompli et la bonne ambiance qu'il a su faire régner.

L'équipe C termine à la deuxième place derrière l'intouchable équipe de Tredrez qu'elle est la seule à avoir battu durant la saison. Très bon travail des coachs Gildas Salaün et Yann Vincent dont la mission est de composer une équipe tributaire des échelons supérieurs, ce qui n'est pas facile.

Le « groupement jeune des 7 Iles » : GJ 7 ILES

L'équipe U15 se maintient en D1 (1er niveau départemental). Elle faisait partie d'un groupe relevé, les débuts ont d'ailleurs été très difficiles. Avec du travail, de la motivation et une bonne fréquentation des entraînements, les résultats se sont améliorés. Bilan de septembre à mi-mars : 10 défaites, 1 match nul. Les progrès de l'équipe étaient importants mais n'avaient pas permis de gagner, il allait falloir s'imposer ensuite contre des équipes moins fortes pour avoir une chance de se maintenir. Bilan de mi-mars au 7 mai : 3 victoires, 1 match nul, 1 défaite avec une équipe incomplète. L'équipe a rempli son contrat et se maintient en D1.

Les entraîneurs Jérémy Nicole, Yvon Le Guern et le coach Pascal Lerenard peuvent être fiers du travail

accompli.

Les U17 et U18 étaient répartis en deux équipes. Il est à noter tout d'abord une très bonne assiduité aux entraînements des mercredis et vendredis soirs sous la direction d'Alexis Bégué et Pascal Daniel.

Les U17, après une première phase qui ne fut qu'une formalité, ont évolué dans un championnat plus relevé. Ils y terminent à la deuxième place en ayant été les seuls à battre le leader. Belle saison dans l'ensemble !

Les U18, à un niveau moins élevé, ont rempli leur contrat dans un championnat dans lequel, malheureusement, le nombre de rencontres a été insuffisant.

Notre groupement se porte bien, et cela grâce à des entraîneurs compétents et à des bénévoles présents et motivés auprès des joueurs. Les 3 équipes seront reconduites pour la saison 2016-2017.

L'école de foot a réuni cette année 105 enfants encadrés par une quinzaine de dirigeants. Les tournois de cette fin de saison ont donné lieu à de très bons résultats dans toutes les catégories.

Pour leur première saison, les vétérans ont réussi à allier bonne ambiance et beau jeu. Dans un championnat sans classement ils se sont fait plaisir et c'est bien là l'essentiel. Il reste des places pour étoffer l'effectif. Si vous avez plus de 35 ans et si vous voulez rechausser les chaussures à crampons le dimanche matin, n'hésitez pas à nous contacter.

Un nouveau projet se met en place à l'USPL avec l'arrivée de Johan Geirnaert (Equipe A) et d'Anthony Riou (Equipe B). Bien connus dans le milieu du football trégorrois, ils vont mettre leur expérience et leur motivation au service des équipes seniors, des jeunes et de l'école de football. Gildas Salaün et Yann Vincent seront les responsables de l'équipe C, Alexis Bégué entrainera les U17-U18 et Jérémy Nicole les U15.

Les dirigeants



L'équipe Vétérans



TTLPL (Tennis de Table Louannec Plouaret Lannion)

Cela fait déjà plusieurs années, que les enfants de la Halte Garderie de Louannec ont la possibilité de découvrir la pratique du tennis de table, tous les jeudis après midi de 17h à 18h.

C'est l'occasion pour eux, au travers de petits jeux d'agilité et de maîtrise technique, de s'amuser et de passer un agréable moment avec l'éducateur du TTLPL, Brice Machomet.



Certains d'entre eux, rejoindront dès le mois de septembre prochain, les effectifs du club, et pourront s'entraîner aux côtés des enfants déjà licenciés.

S'ils le souhaitent, ils pourront même, dès leur première année, se confronter, lors de "journées circuit jeune", à leurs futurs petits camarades du secteur.

Le Tennis de Table a cet avantage, de pouvoir se pratiquer entre filles et garçons, mais aussi entre jeunes de tout âge.

Même si aujourd'hui, la gente féminine ne repré-

sente pas la majorité de nos adhérents, elles sont assez nombreuses à venir s'essayer à notre activité sportive.

Nous incitons fortement les jeunes femmes et les moins jeunes, à venir partager notre passion et pratiquer notre discipline, dans l'espoir de pouvoir très vite, reconstituer des équipes Louannécaines.

Il n'y a pas si longtemps, ces demoiselles portaient haut les couleurs du TTLPL, et ils nous tardent de retrouver l'ambiance de ces grands matchs.

Nous rappelons qu'il est possible de venir vous entraîner sur le site de Louannec tous les Jeudis de 18h15 à 19h45 et tous les Samedis de 10h30 à 12h.

Brice participe pour sa deuxième année consécutive aux TAPs de Louannec et devrait être reconduit l'an prochain, pour s'occuper de l'activité tennis de table, les Jeudis après midi.

Nous espérons que cela pourra aboutir sur la mise en place d'un tournoi interclasses, dès l'an prochain, et que de futurs petits champions et championnes trouveront dans le Tennis de Table, tout ce qu'ils ont besoin pour s'épanouir.

Venez vite, vous joindre à nous, comme tous ces jeunes de Louannec, sur cette photo, pour dompter cette petite balle si capricieuse ...

Et, n'hésitez pas à consulter notre site internet pour plus de renseignement et suivre notre actualité: <http://www.ttlpl.com/>

Damien Gonzalez
Président du TTLPL.

COURS DE YOGA A LOUANNEC

Le Yoga est une discipline née en Inde. Il se pratique à tout âge. Chacun évolue à son rythme, suivant ses possibilités.

Le yoga est avant tout une science du corps et de l'esprit, un art de vivre qui peut s'inscrire dans une démarche de développement personnel.

Pratiqué régulièrement le Yoga apporte une meilleure gestion du stress, un recentrage, de la détente, un mieux être sans oublier au niveau physique davantage de souplesse et une meilleure tonicité musculaire et articulaire.

Chaque séance dure 1h15. Elle se compose d'enchaînements de postures, de respiration complète en pleine conscience et se termine par un temps de relaxation.

L'association propose 10 séances hebdomadaires à savoir le mardi, le mercredi et le jeudi.

Elles sont assurées par 3 enseignantes diplômées.

Renseignements auprès :

- du président : 02 96 48 33 29

- du trésorier : 02 96 23 28 55

Adresse mail : yoga.louannec@gmail.com





TENNIS CLUB : des étoiles sur les courts

La fin de la saison au Tennis Club a été marquée par une première : l'organisation à Louannec, samedi 4 juin, d'une étape « Galaxie Tennis ». C'est le nom du nouveau programme des écoles de tennis mis en place par la Fédération française.

Destiné aux enfants de moins de 12 ans, il **« donne la priorité au plaisir de jouer et de disputer des matches en s'amusant »**. On ne joue plus pour un classement mais pour évaluer ses propres progrès. Les enfants sont identifiés par une couleur, selon leur niveau : blanc, violet, rouge, orange, vert.

A Louannec, **« il s'agit d'une étape pédagogique de niveau rouge, elle entre dans la formation du joueur en plus des cours qu'il suit dans son club »**, précise Aurélie Dorp, l'un des professeurs diplômés d'Etat du club.

Elle est à l'origine de cet événement dans la commune : **« Le but pour les jeunes qui ont le niveau rouge est de se confronter à d'autres enfants de même niveau des clubs voisins »**. Des licenciés de Trébeurden, Lannion ou Perros devaient se joindre à la fête, soit entre 12 et 18 enfants, âgés de 7 à 9 ans. **« Sur cette demi-journée, les enfants s'affrontent en simple puis en double. Il y a aussi un goûter prévu entre les simples et les doubles »**, indique Aurélie.

Inutile de dire que son initiative a reçu le plein soutien des membres du club, ravis de voir ce temps fort qui va apporter un plus à la motivation des plus jeunes joueurs.

Et les adultes dans tout ça ? Ils ne sont pas oubliés



L'un de ses groupes de l'école de tennis encadré par Aurélie Dorp, particulièrement concerné par la journée Galaxie Tennis.

puisque le tournoi d'été du club leur est tout spécialement réservé. Hommes ou femmes, seniors, plus de 35 ans, plus de 50 ans, adeptes du double, retenez ces dates : le tournoi se déroulera du jeudi 11 au dimanche 21 août, jour des finales.

Louannec fait toujours partie des tournois du Challenge du Trégor-Goëlo et attire chaque année de bons joueurs régionaux ou vacanciers.

Une nouveauté importante dans l'organisation : Antoine Bellec, également professeur de tennis au club, sera le nouveau juge arbitre, en duo bien entendu avec Gurvan Simon, notre juge arbitre et secrétaire.

Si elle est effective, l'ouverture de la seconde salle de sports sera un atout de plus pour cette manifestation estivale.

Philippe GESTIN

AGEL



En cette fin d'année sportive, l'Association de Gymnastique d'Entretien de Louannec (A.G.E.L.) affiche une belle santé avec ses 100 adhérents. L'année 2015-2016 a vu une bonne stabilité de

l'affluence aux séances des mardi, jeudi et vendredi, qui ont été marquées par un grand dynamisme et beaucoup de bonne humeur.

L'association dit un grand merci aux trois professeurs, Sylvie Le Bris, Gwénola Rouxel et Line Priser, qui offrent une palette de trois cours bien différents et motivants.

Ces cours se poursuivront jusqu'au 17 juin.

Pour ce mois de juin, deux événements de clôture ont permis de réunir les membres de l'association dans un autre contexte, en proposant d'une part un moment de convivialité avec un repas au restaurant "Le Saint Gilles" le vendredi 17 juin, puis une marche autour de Louannec le jeudi 23 juin.

Le conseil d'administration se réunira une dernière fois pour faire le point sur cette année, organiser la



reprise en septembre, ainsi que décider de la date de l'assemblée générale qui se tiendra en octobre.

A tous ceux qui désirent connaître notre association, rendez-vous est donné au forum des associations de Louannec le samedi 3 septembre. Les activités sportives reprendront dans la première quinzaine de septembre.

A toutes et tous, l'association souhaite un bel été ensoleillé !

Annie LE BELLEC
Présidente



CHALLENGE PELOSATO

Dimanche 1^{er} Mai, plus de 1000 jeunes joueurs de 94 équipes ont participé au challenge Pelosato, organisé par l'Union sportive Perros-Louannec (USPL). De nombreux spectateurs au stade Louis Bourdelles de Louannec ont assisté à ce tournoi qui réunissait des équipes de la région. Lamballe en U13 et Serval en U11 ont remporté le challenge. De nombreux lots ont été décernés aux équipes gagnantes et finalistes et une tombola, au profit de l'association « un euro pour Matéo » a permis à deux heureux gagnants de repartir avec des maillots dédiés par Franck Henry et Lars Jacobsen de l'En Avant Guingamp.

Les coupes et les prix ont été remis par Monsieur Gervais EGAULT Maire de Louannec et Madame Nicole MICHEL, Conseillère Départementale.



U.N.S.S.



Le mercredi 25 mai, pour la cinquième année consécutive, le district UNSS du TREGOR a pu organiser son RAID sur le site du camping municipal de LOUANNEC.

Une centaine d'élèves se sont mesurés d'une part, en triathlon (COURSE, VTT, TIR à la carabine LASER) dans le camping et d'autre part, en kayak sur le Lenn. Ce plan d'eau fermé et sécurisé, a permis le bon déroulement de l'épreuve, malgré les 25 km/h de vent enregistré ce jour.

LES STERNES

40 ans, un bel anniversaire que les Sturnes fêteront de bien belle façon le 22 octobre prochain à la salle des fêtes. 40 ans de gymnastique artistique dans une ambiance familiale que le club a su garder au fil des années. Filles et garçons par centaine ont partagé tous ces moments sous la houlette d'Elisabeth. Depuis plusieurs semaines maintenant les membres du bureau de l'association s'activent à préparer ce grand rendez-vous qui viendra couronner quatre décennies de sport et de gymnastique. Si répertorier toutes les personnes qui ont pratiqué ou œuvré au sein du club tout au long de ces années n'a pas été trop difficile grâce aux célèbres cahiers de la présidente, les membres peinent à trouver les adresses actuelles de ses adeptes. Le club demande donc à toutes celles et tous ceux qui sont passés par le club de les contacter via le mail e.sternes@orange.fr ou le groupe Facebook ou le site.

Valérie PASQUIERS





JEAN VINET

Nous poursuivons notre zoom sur les talents reconnus et à venir de la commune.

Cette fois-ci, nous rencontrons Jean Vinet, un jeune magicien qui espère un jour être célèbre dans cet art.

Etudiant à la fac mais pas que

Cette passion s'est révélée depuis le collège. Son premier public a été ses sœurs et la famille en général.

Il a été accepté au cours Florent, la plus célèbre école de formation professionnelle d'acteur à Paris.

A fait du bénévolat à Trestel auprès des enfants dans le cadre de l'association Dys de Coeur.

Plus d'un tour dans son sac.....

Il a commencé par interpeller les gens dans la rue pour vaincre sa timidité et le regard des autres.

Jean se perfectionne en ce moment dans un restaurant de Lannion en passant de table en table pour parfaire son art.

Avec toujours un petit carnet et des cartes dans la poche, il se verrait bien magicien comme Eric Antoine.



Des tours de cartes appris en autodidacte, la technique du close up c'est-à-dire devant le clients sur table et pas sur scène



Et maintenant ?.....

En faire un métier, oui bien sûr mais pour l'instant c'est encore un rêve.

En attendant il se prépare par l'écriture d'un spectacle. Travailler dans l'audiovisuel serait déjà une belle réalisation. Il a été contacté par Bernard Bilis, célèbre illusionniste qui participe à l'émission de Patrick Sébastien.

Avant d'en vivre, l'objectif de se perfectionner et de faire passer un bon moment aux spectateurs.





NETTOYAGE DES PLAGES DE LOUANNEC la jeunesse sensibilisée

A l'initiative de la commission environnement, une opération de ramassage des plages a eu lieu samedi 21 juin dans la matinée. Parmi la trentaine de participants, on peut noter une très bonne représentativité des enfants que l'on peut féliciter et dont certains sont membres de la commission jeunes de Louannec.

La collecte répartie en 3 zones (Camping, Pen An Hent Nevez, Nantouar), a pu bénéficier d'une météo très agréable, et a permis de remplir une trentaine de sacs poubelle, entre plastiques et cordages, de même que quelques objets volumineux, tels des pneus et même un pare-choc de voiture.

Cette belle opération pour l'environnement, s'est clôturée par un pot amical. Une seconde collecte est envisagée en septembre, après la saison estivale.



Pascal BODIQU

Pièges à frelons asiatiques... un premier bilan positif !

En début de printemps, la municipalité a décidé d'engager une action de lutte contre le frelon asiatique (nom scientifique : *Vespa velutina*), insecte indésirable qui prospère en Bretagne tout comme à Louannec. A cet effet, des pièges ont été mis en vente en mairie, au prix coûtant de 3,50€/unité, ce qui a permis aux louannécains de s'équiper, afin d'éradiquer ces hyménoptères.

Emmanuel, conseiller municipal et membre de la commission environnement, nous relate ci-après, ses premiers essais de recettes et nous dévoile ses nombreuses captures à l'aide de ce piège...

« Les frelons asiatiques sont particulièrement nuisibles car ils se nourrissent d'abeilles, qu'ils décaptent en volant de manière stationnaire au-dessus des ruches.

Emmanuel : je me suis équipé et j'ai donc expérimenté plusieurs recettes, une se révèle particulièrement efficace : mettre dans le piège une potion magique de l'ordre de 25 cl composée d'un tiers de bière brune, d'un tiers de vin blanc et d'un tiers de sirop de Grenadine. C'est très bon et l'on comprend aisément pourquoi le frelon asiatique s'y laisse prendre. Rajouter un bout d'éponge pour accroître dans le temps la diffusion des arômes. Je l'ai placé dans un érable à 2,5 mètres de hauteur. Depuis début mai, 26 énergumènes s'y sont laissés prendre, surtout les jours sans vent et ensoleillés, plus quelques guêpes ou autres frelons européens (2, beaucoup plus gros). Aucune abeille, car elles sont repoussées par les vapeurs d'alcool.

Ayant commencé un peu tardivement je n'ai pas capturé uniquement des reines fondatrices. En réalité seules ces reines fondatrices passent l'hiver et sont à la recherche de sucre pour se refaire une santé dès le début du printemps. Les autres meurent aux premiers frimas de l'automne. Il faut donc commencer à placer les pièges dès la fin février jusqu'au 15 mai. Pour chaque fondatrice éradiquée, ce sont plusieurs milliers d'individus qui ne nuiront pas dans nos campagnes pour le plus grand bonheur de nos abeilles et de leurs anges gardiens. »

Quelques pièges sont encore disponibles en mairie pour les personnes désireuses de s'équiper.

Emmanuel Cogneau / Pascal Bodiou



Voici le tableau de chasse. Cherchez les deux intrus.



DU 21 JUILLET AU 4 AOÛT EXPOSITION DES CRÉATEURS AMATEURS

4^{ème} édition de l'exposition des créateurs amateurs, à l'école maternelle.

Entrée libre tous les jours, de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30

17 artistes présenteront leurs oeuvres au public : bijoux, encadrement, peinture, poterie, maquettes, etc....

Aux mêmes dates et dans les locaux voisins se déroulera une exposition photos produite par des stagiaires de la commune sur le thème de Louannec vue par ses habitants



2^{ÈME} DEFI SPORTIF LOUANNEC - PERROS-GUIREC

Faisant suite au succès de la première édition du défi sportif Louannec - Perros-Guirec organisé le dimanche 21 septembre 2015 dernier, une deuxième édition se déroulera le :

Dimanche 25 Septembre 2016

Les épreuves : (de 9h à 12h30 environ)

- **Le Défi :** un **Triathlon** comprenant : - une course à pieds de 5,5km ou 8,5km
- une épreuve de kayak de mer de 1,5km environ
- une épreuve de VTT de 14km ou 21km
- Une **Course Populaire** ouverture à tous (enfants, adultes,) à allure libre sur deux boucles (2,5km et 5,5km), avec déguisement pour ceux qui le souhaitent.
- Deux randonnées pédestres prises en charge par les "Amis de la Côte de Granit Rose" Perros-Guirec et la "Section de marche de l'ARAL" Louannec : une petite boucle et une grande boucle.

Toutes les informations utiles sur ce second défi en temps utiles sur la newsletter, le site mairie et l'affichage municipal)



LES VÉLEK'TRO

Louez à petit prix un vélo à assistance électrique. L'assistance électrique sera d'une aide précieuse pour découvrir les magnifiques paysages du territoire tout en relief. Sans trop d'efforts, vous pourrez parcourir plus de kilomètres. Plus besoin de pousser son vélo dans les côtes ! Pédalez en toute liberté !

Point de Location

- Accueil du camping de Louannec :
(ouvert de 8h15 à 19h45 en juillet et août)
+33 (0)2 96 23 11 78

Plus besoin d'être "sportif" pour profiter des différents et superbes sites de notre belle côte de granit rose.

Alors, louez





ETAT CIVIL 1^{ER} SEMESTRE 2016 (Arrêté à la date du 9 juin 2016)

NAISSANCES

KERAUDREN Owen, Pierre	11 décembre
LE COZ Ézia, Gabrielle	25 décembre
RENAUDIN Estelle, Claire, Hélène, Marie	29 décembre
PORTA Isée	10 mars
DELALANDE Eliott, Guy, Marcel	18 mars
TROESCH Victor, Jacques, Alexandre	27-mars
LE COURTÈS Emilien	1 ^{er} avril
HARPOCRATE Mahé, Johan, Sidney, Noé	13 mai
LASSALLE Anne	17 mai
BERTOLA Loeiza	26 mai
HUNKERLER VEYRET Margot	5 juin

MARIAGES

LAINÉZ Simon, Pierre-André et DUVIEUSART Camille, Viviane, Jeanne, Louise, Ghislaine	26 décembre
TISON Michel, Abdon, Raymond et CAMILLO Denise	23 janvier
LE MARTRET Gaël, Yves, Rolland et LBOUGAULT Cathy, Huguette, Jacqueline	16 avril
RICHARD Ronan et CAOUS Soazig	7 mai
LAMPERIERE Sébastien, Henri, Bernard et PIRIOU Katell, Anne	28 mai

DÉCÈS

SALIOU Hyacinthe	03 décembre	NICOL veuve QUESSEVEUR Marie, Augustine	28 mars
LAMMENS veuve HOET Liliane, Pauline, Renée	17 décembre	GOBERT René	28 mars
CAILLIAU Arlette, Ghislaine, Béatrix	21 décembre	DUBOIS veuve LE MAILLOT Denise, Lucie, Marie	18 avril
LE BAIL épouse COTONNEC Yvette	23 décembre	NICOLAS veuve LE ROLLAND Marie, Bernadette	23 avril
ADAM Roger	5 janvier	GUÉLOU veuve NICOLAS Maria	5 mai
BADOUARD Louis, Marie, Jean-Baptiste	10 janvier	MARTIN Raymond	20 mai
COSSET Gilette	26 janvier	ROLLAND épouse GARDES Germaine	24 mai
GUILLOSSOU épouse PRIGENT Marie Christine	07 février	NICOL Denis	31 mai
HENRY épouse BOURDOULOUS Simone	21 février	LEMAIRE Martine	9 Juin
HERVÉ épouse CAM Jeanne, Yvonne	25 février		
BOUGAN Jean, Marie	1 ^{er} mars		
GUYOMAR veuve JACQUINOT Monique	03 mars		
LE ROUX veuve LE GUYADER Marguerite	7 mars		
EUDE veuve CLAPHAM Yvette, Suzanne	8 mars		
BORGNE Eric	9 mars		



SECURITÉ ROUTIÈRE : TOUS RESPONSABLES



Parce qu'en matière de sécurité routière, il est bien connu que c'est toujours l'autre qui roule mal, trop vite, imprudemment ou sous l'emprise d'alcool ou de drogues. Mais nous sommes tous l'autre de quelqu'un. Il est donc temps de s'engager, personnellement.

La sécurité routière n'est pas une. Le risque routier varie selon le type de routes ; elle varie également selon les espaces et les acteurs qui les animent. Parce que la sécurité routière est l'affaire de tous :

C'est bien connu, ce sont **les autres** qui conduisent mal.

Ce sont **les autres** qui conduisent avec de l'alcool dans le sang... Parce qu'ils pensent que quelques verres ne changent rien. Ou bien parce qu'ils n'ont pas réfléchi plus tôt, et qu'il faut bien rentrer.

Ce sont **les autres** qui dépassent les limitations de vitesse. Parce qu'ils pensent qu'ils ne sont pas dangereux... Ou parce qu'il n'y a pas de radar ou de contrôle à cet endroit.

Ce sont **les autres** qui dépassent dangereusement... Parce qu'ils sont pressés. Ou parce qu'ils pensent avoir le temps.

Ce sont **les autres** qui utilisent leur smartphone en conduisant... Parce que c'est urgent, et que

cela ne déconcentre pas plus que la radio.

Ce sont **les autres** qui ne mettent pas leur ceinture de sécurité... Parce qu'ils ne sont pas loin de la maison.

Ce sont **les autres** qui refusent la priorité aux autres... Parce qu'ils pensent être seuls sur la route.

Et tous **les autres** encore. Ces piétons qui traversent sans regarder, ces cyclistes qui ne respectent pas le code de la route, ces motards qui mettent les gaz, ces jeunes qui roulent trop vite, les plus vieux qui sont trop dangereux...

Sauf que les autres, c'est nous. Et surtout qu'aucune excuse ne tient la route.

Il n'y a pas les gentils et les méchants, les violents et les non-violents, les chauffards et les non-chauffards. Par rapport à l'attention que demande le volant, nous sommes tous absolument égaux.

Nous pouvons renoncer ensemble à ces excuses qui voudraient que nous soyons victimes sur la route et que les autres soient seuls responsables.

Refusons d'y croire. Nous ferons une route plus sûre, pour nous, pour les « autres ».

Engageons-nous... Prenons la sécurité de tous en main...

N'attendons pas d'avoir tué quelqu'un pour dire oui à la sécurité routière.



STATIONNEMENT

Depuis le 30 juin 2015, les amendes pour arrêts et stationnements gênants sur les passages piétons, les trottoirs ou les pistes cyclables sont passées de **35€ à 135€**.

➤ Arrêt et stationnement gênant de deuxième classe : **Une amende forfaitaire de 35€**

D'après [l'article R417-10](#) * du code de la route : "Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation".

➤ Arrêt et stationnement gênant de quatrième classe : **Une amende forfaitaire de 135€**

L'immobilisation d'un véhicule sur une place handicapée, sur un emplacement réservé aux piétons ou cycles, ou encore dans certaines zones touristiques

pour certaines catégories de véhicules donne lieu à un procès verbal et est puni par une contravention de classe 4, d'après [l'article R417-11](#) * du code de la route

➤ Stationnement abusif : d'après [l'article R417-12](#) * du code de la route : est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

* Reportez vous à ces articles pour obtenir le liste des interdictions de stationnement concernées.



RAPPEL DES HORAIRES DE TONTE DE PELOUSE

Avec le printemps et l'été reviennent aussi les travaux de jardinage, et notamment les tontes de pelouse, la taille des haies et d'autres petits bricolages.

Pour préserver la tranquillité du voisinage et dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores, des horaires précis sont à respecter pour les travaux de tonte et de bricolage bruyant.

Sauf réglementation spéciale par arrêté préfectoral ou municipal qui fixe d'une manière plus précise les plages horaires pendant lesquelles vous pouvez tondre, mais aussi utiliser motoculteur, tronçonneuse, aspirateur à feuilles et normalement la bétonnière ou tout autre appareil bruyant, vous devez respecter les heures suivantes :

En semaine	8h -19h
Le samedi	9h- 12h et de 15h-19h
Le dimanche & Les jours fériés	10h - 12h

Par arrêté préfectoral du 27 février 1990 :

l'utilisation des tondeuses à gazon thermiques, de tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peut être effectuée que :

les jours ouvrables	8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
les samedis	9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés	10h à 12h

TROUBLES DE VOISINAGE : BRUITS DE COMPORTEMENT

Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Bruits punissables : les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :
par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...)

ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...)

ou par un animal (abolements...).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne.

NOUVEAU COMMERÇANT



Mr et Mme ECHAVE

Réparateur agréé

SARL FKE AUTO
49 route de Tréguier
22700 LOUANNEC

Tél. : 02 96 23 29 47
SIRET 819 685 348 00016

fkeauto@orange.fr

Acquisition d'un véhicule électrique Renault kangoo ZE

La Commune de Louannec a fait l'acquisition d'un véhicule propre RENAULT Kangoo ZE. Ce véhicule est 100% électrique et permet avec une autonomie de 100 km une utilisation comparable aux véhicules thermiques traditionnels.

Il contribue ainsi très efficacement à réduire la pollution urbaine. Ce véhicule est destiné au camping. Il respecte la tranquillité des habitants car il est totalement silencieux. Fini les bruits aux aurores pendant les périodes estivales !

Activité	Entreprise	ADRESSE	TELEPHONE
Agencement Maisons et Bâteaux	GUILLOURY Arnaud Agencement	3 Hent Treuz	06.13.26.69.04
Agencement Intérieur & extérieur	LES TRAVAUX DE LA PETITE FOURMI	22, rue du Nividic	02.96.23.08.62/06.30.95.72.33
Artisan plombier	PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73
Auto-école	ARMOR AUTO-ÉCOLE	4 route de Tréguier	02.96.37.03.66
Chantier naval	DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79
Chauffage-Sanitaire-Entretien	CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.10.55.15.60
Charpente - Ossature bois	ARMOR CHARPENTE	2 rue du Rosédo	06.21.93.20.07
Charpente Menuiserie Cloisons	EMC 22	47 route de Tréguier	02.96.91.03.03
Couverture zinguerie	THEPAULT Daniel	40 route de Kernu	02.96.49.07.63
Couverture zinguerie bardage	BREHAULT Guillaume	15, Ar Vouster	06.77.82.97.58
Couture	L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87
Couture	COUTURE MANNICK	19 bis Tristan de Coëtmieux	06.87.99.77.86
Diagnostics immobiliers	DIAGNO IMMO	19 route du Stivel	02.96.23.16.90 / 06.88.81.44.47
Electricité	MJ ELEC	1 bis allée du Verger	06 64 37 18 10
Electricité	E.G.C.M	53 ter route de Tréguier	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39
Electricité Plomberie Sanitaire	RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12
Electricité Plomberie Chauffage	SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32
Entretien Jardins	JP PAYSAGES	38 Route de Perros	02.96.91.12.24
Entretien Propriété	TACON Jean-Pierre	19bis Route de Kerjean	02.96.91.18.27/06.25.77.39.08
Fenêtres Vérandas Alu	SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60
Imprimerie	Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44
Jardinier	MON JARDINIER	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Paysagiste	ATOOUT PAYSAGE	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Maçonnerie	ARMOR BATY	4 ter Le Tossen	06.63.20.16.76
Mécanique	Société ACTUEL VO	43 route de Tréguier	02.96.23.14.48
Menuisier	MUREZ Yvan	4 Hameau de Petit Camp	02.96.23.06.80
Menuiserie Agencement	CORNU Vianney - CÔTÉ BOIS	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34
Menuiserie	SAD Marc	46 route de Tréguier	02.96.23.33.86/06.86.46.95.60
Nettoyage	MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90
Nettoyage automobile/Voitures sans permis	Atelier VSP	ZA de Mabiliès	02.96.21.98.17/06.66.77.42.83
Peintre	LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65/06.87.36.35.72
Peintre	FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73
Plomberie Chauffage	GARDES Romain	Louannec	02.96.23.39.78/06.24.78.56.17
Réparation/ventes...	SOLUTIONS NAUTIQUES	ZA de Mabiliès	02.96.35.88.13/06.10.23.71.65
Travaux bâtiment	ALLAIN Yannick	47 route de Tréguier	02.96.23.07.38
Voilerie-Grément-Chantier	ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96

Activité	Commerce	NOM Prénom	ADRESSE	TELEPHONE
Bar à vins - Restaurant	Matelots Grenadine	M. HAYES Laurent	15 Rue des Ecoles	02.96.48.13.21
Bar	Le Dockland	Mmes TRAN-VIVIER Vanni et LAVÉANT Mélina	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34
Boucherie-Traiteur	Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00
Boulangerie	Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22
Boulangerie	Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57
Brasserie	Eux	MM GUEGOU Cyril et Sylvain	Pont ar Saux	02.96.23.21.67
Cigarettes Electroniques	Ty Smoky	M. FABRE	7A, allée des Genêts	06.88.59.98.26
Chambres et tables d'hôte	Le Colombier	M. VANBELLE	8 Coat Gourhant	09.64.16.34.50
Coiffeur	A & M Glaziou	M. GLAZIOU	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64
Coiffeur	Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34
Epicerie	L'Épicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BÉCHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54
Fleuriste	Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04
Garagiste	Garage Citroën FKE Auto	M. et Mme ECHAVE	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47
Horticulteur	Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94
Hôtel	Les Sternes	M. et Mme DURAND-DESCADILLES	Pont ar Saux	02.96.91.03.38
Hôtel	Motel du Lenn	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47
Immobilier	ABCD Immobilier	M. DENIEL	Route de Tréguier	02.96.23.04.31
Massage - Relaxation - Onglerie	Tamaris	Mme CARPENTIER Sabrina	8, rue des Mouettes	09.66.43.33.19
Onglerie		Mme LE PEZRON	34, route de Tréguier	06.30.98.59.68
Restaurant	Au Petit bonheur	M. GUILLOU François	4 bis route de Trélévern	02.96.38.61.22/06.27.92.75.26
Restaurant	L'Abriçôtier	M. et Mme QUENEC'H DE QUIVILIC	35 route de Perros	02.96.91.20.28
Restaurant	Le Garde-Manger	M. CLOIN	4 route de Kernu	02.96.91.83.21
Service à la personne	Aide 2 vie - Maintien à domicile	M. DECOURTIE Olivier	38, route de Tréguier	02.96.23.16.41
Service à la personne	Particuliers Services	M. LE QUELLEC JP	38bis, route de Perros-Guirec	02.96.91.12.24/06.62.67.76.87
Savonnerie	Savonnerie de l'Île Tomé	M. MILLOT Gérard	39 Côte de Kernu	06.89.33.59.87
Esthéticienne à domicile	Bella Rose	Mme GUILLLOTEAU Sabrina	46 Route de Tréguier	06.41.56.01.23/02.96.23.33.86
Tabac Hôtel Bar	Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60
Toilettage canin	Tendance Canine	Hélène GIROUX	4 Rue de St-Yves	02.96.91.28.99
Vins de propriété	Le Chai	M. GOAZIOU	43bis route de Tréguier	02.96.23.29.98



LOGEMENT - HABITAT

ADIL (Information sur le logement)

Renseignements d'ordre juridique

ou financier Permanence 9h-12h

Centre Jean Savidan à Lannion

Tél. : 02 96 61 50 46

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

Permanence de l'union locale CLCV

Lannion-Trégor, association de

Consommateurs.

Tous les vendredis, 9h-12h.

Centre social de Ker-Huel

29 bd d'Armor – Lannion

Tél. : 02 96 48 27 47

E-mail : clcv-tregor@tiscali.fr

Site Internet : www.clcv.org

UFC - QUE CHOISIR (Association des consommateurs)

AL de Paimpol/Lannion

Permanence à Lannion chaque mardi de 14h à 15h30 et vendredi de 15h30 à 18h30.

Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.

1 rue Ampère

22300 LANNION

C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor)

M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre disposition pour tout conseil aux particuliers désirant construire. Permanence à la Subdivision de l'Équipement de Lannion. 1er et 3e jeudi du mois de 9h-12h et 14h-16h.

Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

ERDF – GDF :

8 Quai d'Aiguillon

22300 Lannion

Tél. : 08 10 73 16 46

Sécurité-dépannage :

n°azur 08 10 33 03 22

POINT INFORMATION HABITAT - LTC

21 rue Jean Savidan à Lannion

Tél. : 02 96 05 93 50

TRANSPORT

Agglo' mobi :

n°azur 0 810 22 22 22

SNCF : 36 35

Aéroport de Lannion :

Rte de Trégastel – Lannion

Tél. : 02 96 05 82 22

EMPLOI

Pôle Emploi :

Boulevard Armor – Lannion

Tél. : 39 49

Mission Locale pour l'Emploi : Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, inscrits à Pôle Emploi peuvent également s'inscrire à la Mission Locale pour l'Emploi.

Tél. : 02 96 46 40 09

E-mail : m-l-lannion@wanadoo.fr

INFO - DROIT

Maison de la Justice et du Droit

15 Quai Maréchal Foch

Route de Loguivy

22300 LANNION

Tél. : 02 96 37 90 60

Lundi, mardi (1er et 3ème mardi du mois)

et vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

INFOS ADMINISTRATIVES

Centre des Impôts

Kroas Hent Perros

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

Trésor Public

12 rue des Sept Iles

22700 Perros-Guirec

Tél. : 02 96 23 20 86

SANTÉ

Centre Hospitalier

Tél. : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor :

Tél. : 02 96 46 65 65

SOCIAL

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39 Avenue du Park Nevez

BP 40746

22300 LANNION

Tél. : 0 820 904 179

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

• Centre administratif et social de Kermaria à Lannion

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.

• Centre social de Ker-Huel

29, bd d'Armor Lannion

2e et 4e lundi ; tous les mercredis et vendredis, 9h-12h et 14h-17h30.

Trégor Alcool Assistance

La Croix d'Or

22300 LANNION

Tél. : 02 96 91 44 56

Association Beauvallon : PAEJ Lannion (ex FILEA)

15 rue des Fontaines - 22300 LANNION

Tél. : 02 96 46 34 43

ALMA 22 (Allo Maltraitance Personnes Agées)

ALMA 22

BP 4618

22 046 SAINT-BRIEUC Cedex 22

Tél. : 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

LTC (Lannion Trégor Communauté)

1 rue Monge - CS 10701

22300 LANNION

Tél. : 02 96 05 09 00

NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

(112 à partir d'un portable)



Pompiers	18	La Poste	02 96 23 13 11
Gendarmerie	02 96 23 20 17	Les Ecoles	
Médecins		Ecole Élémentaire	02 96 91 13 65
Sylvie LE BERRE		Ecole Maternelle	02 96 91 25 47
20, Avenue des Feux du Large	02 96 23 20 51	Relais Assistantes Maternelles	02 96 23 20 63
Nathalie RONNELLE		Soins à domicile	
2, route de Nantouar	02 96 23 14 31	CISAD pôle Phoenix Bât. B, Rte du Radôme	
Cabinet soins infirmiers		22560 Pleumeur-Bodou	02 96 91 25 26
2, rue St Yves	02 96 23 26 54	Centre de Loisirs	
Cabinet infirmier		Rue des Ecoles	02 96 91 22 25
Ronan PAUGAM et Delphine LE CALVEZ		Camping municipal	
38 route de Tréguier	06 20 77 24 08	Ernest Renan	02 96 23 11 78
Chirurgiens-dentistes		E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence	
Gilles LE PAGE		Electricité - Gaz	09 72 67 50 22
5, route de Perros	02 96 49 06 20	Préfecture St-Brieuc	02 96 62 44 22
Pharmacie		S/Préfecture Lannion	02 96 46 74 46
Anne GUEZIEC		Correspondants	
Rue des Feux du Large	02 96 23 19 71	Ouest-France	02 96 23 09 61
Psychologue Clinicienne D.E		M. PIGNY	06 76 14 91 95
Florence SAILLANT			cpigny@orange.fr
5 route de Perros	02 96 49 01 24	le Télégramme	02 96 23 70 46
Masseurs Kinésithérapeutes		M. EVEN	02 96 91 17 29
René THUAULT, Emmanuelle JEZEQUEL et Izeline FERRÉ			rene.even@orange.fr
38 route de Tréguier	02 96 23 07 98	le Trégor	02 96 23 07 59
Manuel DORÉ		Mme LE GALL	annick.le-gall2@wanadoo.fr
5 route de Perros	02 96 49 01 21	EHPAD	
Pédicure - Podologue		Maison Accueil personnes âgées	02 96 91 25 55
Anne-Lise FAIJAN	02 96 35 06 03	SYNDICAT D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS-GUIREC	
38 route de Tréguier	06 71 76 27 88	25 avenue de la Mairie	02 96 91 00 09
Orthophoniste		Saint Quay perros	
Stéphanie JOUANNO		CCAS	
38 route de Tréguier	06 82 69 88 17	Mairie Louannec	02 96 23 20 63
Ostéopathe DO			
Pierre MAUGUIÈRE			
5 route de Perros	02 96 49 01 20		

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Ordures ménagères :

Mardi (semaines paires) (bac gris)

Collecte sélective :

Mardi (semaines impaires)(bac jaune)

<http://www.lannion-tregor.com/Les-jours-de-collecte-sur-ma-commune.html?wpid=9238>

Le BIM

Responsable de la publication : Gervais Egault

Ville de Louannec 22700

Tél. : 02 96 23 20 63

Site Internet : www.louannec.com

Membres de la Commission :

G. Egault, D. Viard, G.Parzy

S. Cravec, E. Renaud

Rédaction : Mairie de Louannec

Dépôt légal : Novembre 2002

Impression : Publi Trégor - Lannion

Distribution : Daniel Coïc

Mairie : 02 96 23 20 63

Fax : 02 96 23 35 42

Heures d'ouverture :

Lundi au Jeudi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30

Samedi 9 h 00 - 12 h 00

E-mail : mairie-louannec@orange.fr

Internet : www.louannec.com

E-mail : bulletin-louannec@orange.fr

Permanences du Maire et des Adjointes

Gervais EGAULT mercredi et samedi 9h - 12 h

Jean-Pierre MORVAN lundi 10 h - 12 h

Nicole MICHEL jeudi 10 h - 12 h

Marc BACUS samedi 10 h - 12 h

Pierre VAISSIE mardi 10 h - 12 h

Danielle VIARD vendredi 10 h - 12 h

ET SUR RENDEZ-VOUS

Tableaux exposés à demeure dans la salle des fêtes de Louannec



Gaston BALANDE (1881-1971)

Balande est un des grands peintres de paysages de sa génération.

Il fut ainsi un grand peintre des rivières, des ponts, des ports, de l'Océan.

Tableau déposé dans la commune de Louannec par le ministère des Affaires Culturelles.

Marcel LE TOISER (1907-1982)

Né à Perros, ancien instituteur, il va rapidement vivre de sa peinture. Il peint la région qu'il aime : Perros-Guirec et Ploumanac'h ; mais il peint aussi Lannion et Concarneau.

Élégant, vêtu de velours, un petit foulard autour du cou, chacun le reconnaît lorsqu'il circule dans sa voiture de sport (une Alpine Renault). Mais ce "dandy" de petite taille est surtout un homme généreux, affable, charmeur, très sociable et très apprécié de tous.

Sa peinture évolue, passant d'une palette claire où il utilise des couleurs chaudes, des dégradés de parme, à une palette plus sombre à la fin des années 60. Le rendu de sa peinture évoque alors le vitrail. Il utilise le pinceau, la brosse ou le couteau. Il réalise le chemin de croix de sa paroisse : l'église Saint Jacques à Perros-Guirec.

Plusieurs de ses œuvres sont visibles à demeure à la Mairie et à la salle des fêtes de Louannec.

